

Les Dossiers

n° 21
juin 2009

L'année économique et sociale

2008



Rendez-vous annuel de l'information économique et sociale en Auvergne, état des lieux complet et bilan actualisé des événements marquants qui ont jalonné l'année 2008, voici la nouvelle édition de l'Année économique et sociale.

Dans un contexte économique marqué par une récession de grande ampleur, cette publication permet de dresser un premier bilan de l'état de l'Auvergne, en dégagant les forces et faiblesses de la région. L'effet de la récession est palpable dès le second semestre dans certains secteurs d'activité comme la construction ou l'industrie et les auteurs ont, lorsque cela était possible, distingué ces deux temps de l'année écoulée.

Publication de référence de l'économie régionale, l'Année économique et sociale est le fruit d'un travail conjoint de la direction régionale de l'Insee et de plusieurs services régionaux de l'État et d'organismes consulaires. Réunies dans cet ouvrage, leurs contributions mettent en valeur la complémentarité et la richesse des informations détenues par chacun des partenaires. Elles font de ce document un repère essentiel pour tous les décideurs et donnent à nos concitoyens une information objective sur les données économiques et sociales de l'Auvergne.

Coordonné et publié par la direction régionale de l'Insee, ce bilan de l'année 2008 a été réalisé avec la participation de :

la Banque de France,
la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie,
la Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales,
la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
la Direction régionale du Commerce extérieur,
la Direction régionale de l'Environnement,
la Direction régionale de l'Équipement,
la Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle,
le Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont concouru à la réalisation de cette publication et notamment les auteurs des organismes extérieurs.

Michel GAUDEY
Directeur régional de l'Insee

Directeur de la publication

> Michel GAUDEY
Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef

> Sébastien TERRA
> Daniel GRAS

Composition et mise en page

> INSEE

www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en ligne

Création maquette

> Free Mouse 06 87 18 23 90

Impression

> Phil'Print

Crédit photo

> INSEE Auvergne



3, place Charles de Gaulle
BP 120

63403 Chamalières Cedex

Tél. : 04 73 19 78 00

Fax : 04 73 19 78 09

> Vente

www.webcommerce.insee.fr
Tél. : 0 825 889 452
(0,15 euro/mn)

ISSN : 1634-9016 - ISBN n° 978-2-11-050621-4

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2009

© INSEE 2009 - Code SAGE : DOS092112

L'année économique et sociale 2008

Conjoncture

| | |
|--|------|
| Synthèse nationale | p. 2 |
| Synthèse régionale | p. 3 |
| Chronique des événements | p. 4 |
| Conjoncture 1 ^{er} trimestre 2009 | p. 5 |

Secteurs

| | |
|-------------------------|-------|
| Industrie | p. 6 |
| Construction | p. 8 |
| Agriculture | p. 10 |
| Commerce | p. 12 |
| Transports | p. 14 |
| Sécurité routière | p. 16 |
| Commerce extérieur | p. 17 |
| Tourisme | p. 18 |
| Créations d'entreprises | p. 20 |

Population

| | |
|--|-------|
| Démographie : naissances, décès | p. 22 |
| Démographie : recensement de la population | p. 23 |
| Emploi | p. 24 |
| Chômage | p. 25 |
| Politiques de l'emploi | p. 26 |
| Élections prud'homales | p. 28 |
| Enseignement | p. 30 |
| Santé, action sociale | p. 32 |
| Environnement | p. 34 |
| Participation électorale | p. 36 |

L'année 2008 est marquée par un fort ralentissement de l'activité. Le produit intérieur brut progresse de 0,4 % en moyenne annuelle, après une hausse de 2,3 % en 2007. L'activité recule à compter du printemps et ce recul s'accroît à l'automne. La faiblesse de l'activité est principalement due à la forte décélération de la demande intérieure : la consommation croît plus faiblement et l'investissement marque le pas. Le pouvoir d'achat des ménages ralentit fortement.

La décélération de l'activité est générale

La production manufacturière se contracte de 1,6 %, alors qu'elle avait crû à un rythme solide les quatre années précédentes (+ 2,0 % en moyenne sur 2004-2007). La production de biens d'équipement progresse (+ 4,2 %), mais les productions de biens intermédiaires (- 3,1 %) et surtout d'automobiles (- 9,3 %) chutent. En outre, la filière agricole (agriculture et industrie agroalimentaire) ralentit (+ 0,7 %). L'activité dans la construction ralentit brutalement (+ 0,2 % après + 5,4 % en 2007). Enfin, la production de services (+ 1,3 % après + 3,3 %) affiche sa plus faible progression depuis 1994, freinée en particulier par les transports et par les services aux particuliers.

Le pouvoir d'achat des ménages ralentit

En 2008, le revenu disponible des ménages augmente de 3,4 %, après une hausse de 5,2 % en 2007. Compte tenu de l'accélération du prix des dépenses de consommation des ménages (+ 2,8 %), le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages progresse très légèrement (+ 0,6 %). Le revenu « arbitrage » des ménages progresse moins vite que leur revenu disponible (+ 2,7 %), les dépenses de consommation « pré-engagées » (logement, services de télécommunication, frais de cantine, services de télévision, assurances et services financiers) s'accroissant en valeur plus rapidement. En termes réels, le revenu arbitrage stagne (- 0,1 %).

En tenant compte du dynamisme démographique, le pouvoir d'achat au niveau individuel stagne en 2008 et le revenu réel arbitrage est en recul de 0,7 %.

Les dépenses de consommation des ménages ne progressent que de 1,0 % en 2008. Au cours des dix dernières années, elles avaient toujours progressé de plus de 2 % par an. Après une année 2007 particulièrement dynamique (+ 4,9 %), les achats de produits manufacturés diminuent de 0,6 %. Les ventes d'automobiles en volume se replient (- 3,1 %) : les achats se reportent vers des véhicules de plus faible cylindrée, sous l'effet notamment du bonus-malus écologique.

L'investissement marque le pas

Après une vive progression en 2007 (+ 6,5 %), l'investissement n'augmente que de 0,6 % en 2008. L'investissement des entreprises non financières progresse encore, mais à un rythme nettement plus faible qu'en 2007 (+ 2,6 % après + 8,7 %), tant en produits manufacturés (+ 1,9 % après + 9,9 %) que dans la construction (+ 3,7 % après + 9,0 %).

Pour la première fois depuis 1993, l'investissement des ménages, constitué pour l'essentiel d'achats de logements neufs et de travaux d'entretien, diminue (- 1,4 %).

Par ailleurs, les entreprises non agricoles déstockent. Ce déstockage est concentré et massif en fin d'année. L'aggravation de la crise financière à l'automne a en effet poussé les entreprises à limiter au maximum leurs besoins de trésorerie alors que leurs anticipations de demande se dégradent.

L'emploi baisse fortement au second semestre

Dès le deuxième trimestre 2008, les secteurs marchands ont commencé à perdre des emplois. La baisse de l'emploi s'est accentuée au fil des trimestres. Sur l'ensemble de l'année, l'emploi marchand non agricole s'est replié de 141 000 postes.

La forte baisse de l'emploi marchand au second semestre 2008 est principalement imputable aux secteurs tertiaires marchands, et essentiellement au secteur de l'intérim. Hors intérim, le rythme des créations d'emploi a faibli mais est demeuré positif. Sur l'année 2008, 139 000 emplois ont été perdus dans l'intérim. Ce fort repli résulte de la baisse de l'activité dans l'industrie et la construction, qui embauchent environ 65 % des intérimaires.

Dans les secteurs industriels, la croissance de la production depuis 2005 avait permis de limiter les pertes d'emploi. À l'inverse, fin 2008, la dégradation de la conjoncture industrielle s'est accompagnée d'une accélération des pertes d'emploi dans le secteur : au total celles-ci s'élèvent à 73 000 postes sur l'ensemble de l'année (après une perte de 42 000 emplois en 2007).

Les échanges extérieurs pèsent encore sur l'activité

En 2008, les échanges extérieurs ralentissent fortement. Les exportations en volume diminuent de 0,2 % tandis que les importations ne progressent plus que légèrement (+ 0,8 %). En valeur, le solde extérieur se creuse plus fortement qu'en 2007. Le déficit commercial atteint 48,2 milliards d'euros, soit 2,5 points de PIB, un ratio que l'on n'avait plus connu depuis 1982.

Les exportations de biens stagnent (+ 0,2 %). Si la filière agricole tire son épingle du jeu (+ 4,9 %), les exportations manufacturières diminuent (- 1,5 %) en raison de la chute des exportations d'automobiles et de biens d'équipement.

Le ralentissement des importations est particulièrement marqué dans le secteur manufacturier avec l'évolution la plus faible en volume depuis 1993 (- 0,1 %). En revanche, les importations de la filière agricole continuent de progresser à un rythme soutenu (+ 5,6 %) tandis que les importations énergétiques en volume rebondissent (+ 6,2 % après une baisse de 3,0 % en 2007).

Extraits de la note de conjoncture nationale de mars 2009 et de l'Insee Première n° 236 (mai 2009)

En 2008, l'Auvergne, comme les autres régions françaises, est touchée par une récession de grande ampleur. Ses effets sont palpables dès le second semestre dans plusieurs secteurs d'activité : industrie, construction, transports. Le nombre de demandeurs d'emploi est en forte hausse à partir du deuxième trimestre, mais le taux de chômage auvergnat reste inférieur à la moyenne nationale. Toutefois, dans cette conjoncture morose, d'autres secteurs résistent bien. La fréquentation touristique progresse ; le renouveau démographique de la région se confirme.

Les effets de la récession palpables dès le second semestre

En 2008, dans l'industrie, la progression du chiffre d'affaires (+ 3,6 %) s'est nettement atténuée par rapport à 2007 (+ 7,3 %). Le premier semestre a enregistré des courants d'affaires dynamiques, portés notamment par une demande externe très bien orientée. Toutefois, les derniers mois de l'année ont été marqués par la crise économique mondiale : l'activité s'est très nettement ralentie, certains carnets de commande se sont effondrés. Dans ce contexte, l'emploi industriel a connu un recul marqué.

L'année 2008 est une mauvaise année pour la construction en Auvergne. La baisse du nombre de logements autorisés déjà observée en 2007 s'amplifie. Le secteur collectif est le plus touché et enregistre un repli de 45,8 %. Le nombre d'ouvertures de chantiers déclarées en 2008 est supérieur à celui des autorisations. Mais il diminue de 17,0 % par rapport à 2007. En termes de parts de marché, la promotion privée, qui avait soutenu fortement le marché entre 2004 et 2006, enregistre un recul de 57,2 %, plus important que celui de l'an dernier.

Le secteur des transports enregistre de bons résultats jusqu'en juin. Après avoir augmenté en 2007 et durant le premier semestre 2008, le nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves chute au cours des derniers mois de l'année. Les immatriculations d'utilitaires restent stables. Sur l'aéroport Clermont-Ferrand/Auvergne, le nombre de passagers diminue ; le tonnage transporté par avion reste toujours faible.

Dans le commerce, les chiffres d'affaires sont en repli de 0,2 % en 2008. Les commerces de l'Allier et du Puy-de-Dôme enregistrent une baisse de leurs ventes similaire à la moyenne régionale. Celle de la Haute-Loire est légèrement plus forte. À l'inverse, les chiffres d'affaires des commerces résistent dans le Cantal.

Dans l'agriculture, l'année est marquée par la forte hausse du coût des moyens de production qui touche la plupart des exploitations.

Dégradation du marché du travail

En Auvergne, l'emploi salarié marchand non agricole diminue de 1,3 %. L'emploi se contracte plus fortement dans la Haute-Loire et l'Allier : les effectifs salariés diminuent de 1,6 %. L'industrie est le secteur d'activité le plus touché par la réduction des effectifs (- 2,9 %). Quels que soient les secteurs d'activité, l'évolution de l'emploi en Auvergne est nettement moins favorable qu'au niveau national.

L'année 2008 s'est achevée par une forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en Auvergne, supérieure à 16,0 % sur un an. La situation régionale s'avère d'autant plus préoccupante qu'en moyenne nationale la hausse se limite à 11,7 %. Le taux de chômage auvergnat (7,3 %) reste néanmoins inférieur à la moyenne nationale (7,8 %).

En 2008, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés est en recul. Les dispositifs spécifiques des politiques d'emploi de l'État ont porté sur près de 16 200 nouveaux bénéficiaires en Auvergne, surtout employés dans le secteur marchand. Ces dispositifs marquent sur l'année un repli de 19,2 % en raison d'un recul marqué sur les mesures du Plan de cohésion sociale (- 17,4 %) et des mesures à destination des jeunes (- 20,4 %).

Bilan satisfaisant dans quelques secteurs d'activité

L'année 2008 s'est déroulée dans un climat économique peu favorable aux créations d'entreprises. Dans toutes les régions françaises, le ralentissement a été perceptible. L'Auvergne n'a pas fait exception : le nombre de créations est en repli au second semestre. Néanmoins, sur l'ensemble de l'année, la progression du nombre de créations en Auvergne place la région au premier rang des régions françaises. Les créations progressent dans les principaux secteurs d'activité de la région. Un seul fait exception : la construction où le recul enregistré est supérieur à la moyenne nationale.

En 2008, la fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme et dans l'hôtellerie de plein air bénéficie d'un regain d'activité en Auvergne. En revanche, après une année 2007 satisfaisante, la fréquentation des meublés est en net recul. Au niveau national, la fréquentation est en repli dans l'hôtellerie en raison d'un second semestre difficile ; les campings bénéficient d'une saison correcte.

Le nombre d'accidents de la circulation a diminué en Auvergne, poursuivant ainsi une tendance amorcée depuis une dizaine d'années. Le nombre de personnes décédées suite à un accident de la route est le plus faible enregistré depuis dix ans.

1 341 000 Auvergnats en 2008

Au 1^{er} janvier 2008, la population de l'Auvergne est estimée à 1 341 000 habitants. Grâce à une attractivité accrue, la région poursuit son redressement démographique amorcé depuis une dizaine d'années mais à un rythme inférieur à la moyenne nationale. Le vieillissement plus prononcé de sa population pèse fortement sur son dynamisme démographique.

L'année 2008 se caractérise par une légère hausse du nombre des naissances (+ 166 bébés) et une augmentation sensible du nombre des décès (+ 362) en Auvergne. Le solde naturel de la région est négatif de 475 personnes.

Sébastien TERRA, Insee

En 2008, l'État, la Région Auvergne et Réseau Ferré de France ont convenu de la mise en œuvre d'un Plan rail Auvergne 2009-2013. Le Conseil régional d'Auvergne a lancé la révision des chartes des Parcs naturels régionaux du Livradois-Forez et des Volcans d'Auvergne. En matière touristique, le puy de Dôme est désormais labellisé Grand Site de France. En fin d'année, les prémices de la crise économique suscitent des inquiétudes pour 2009.

Le Plan rail Auvergne

Des démarches ont été engagées par les acteurs en charge de l'avenir de la région. Dans le domaine ferroviaire, l'État, la Région Auvergne et Réseau Ferré de France ont convenu de la mise en œuvre d'un Plan rail Auvergne 2009-2013 pour accélérer la remise à niveau du réseau ferroviaire en Auvergne, en complément du programme de travaux ferroviaire du Contrat de projets État-Région Auvergne 2007-2013 (CPER) et du Plan de rénovation du réseau ferré national. En cumulant l'effort ferroviaire déjà inscrit au CPER (196,5 millions d'euros) et celui du Plan rail Auvergne (213 millions d'euros), 409,5 millions d'euros auront été investis d'ici 2013 pour le réseau ferré auvergnat.

Au niveau économique, une nouvelle aide est mise en place par le Conseil régional d'Auvergne. Le Fonds régional d'ancrage des entreprises (FRAER) a pour vocation d'apporter un soutien financier aux PME « créatrices d'emplois et de richesses pour contribuer à l'augmentation du PIB régional ». En janvier, le contrat de pôle de compétitivité Elastopôle est signé à Orléans. Il ambitionne de rapprocher les forces industrielles, scientifiques et universitaires de la filière caoutchouc et polymères des régions Auvergne, Centre, Île-de-France et Pays de la Loire dans le cadre de projets collaboratifs.

En termes d'aménagement du territoire, le Conseil régional d'Auvergne a lancé la révision des chartes des deux parcs présents sur le territoire : le Parc naturel régional du Livradois-Forez et le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

L'infrastructure routière continue de s'améliorer. La dernière section de l'autoroute A89 reliant Clermont-Ferrand à Bordeaux comprise entre Thenon et Terrasson est ouverte le 17 janvier 2008.

Des difficultés dans l'industrie

En 2008, des succès sont venus rappeler le savoir-faire de l'industrie auvergnate. Dans l'Allier, la Sagem (groupe Safran) annonce un investissement de 50 millions d'euros sur le site de Domérat. L'entreprise Eskiss Packaging de Saint-Bonnet-de-Rochefort innove en inventant une ampoule sécable en plastique qui permet notamment de réduire les frais de packaging et de transport. L'entreprise belge Intersig s'est installée à Saint-Pourçain-sur-Sioule pour entrer en production en 2009. Spécialisée dans les poutrelles d'acier destinées à la construction, elle emploiera une centaine de salariés. En Haute-Loire, l'entreprise Pichon Plastiques, située à Sainte-Sigolène, a été rachetée par le groupe Sphère qui emploie 1 400 salariés répartis sur 14 sites en Europe. Dans le Puy-de-Dôme, Michelin redevient numéro un

mondial devant le japonais Bridgestone. Le groupe agroalimentaire Limagrain investit 38 millions d'euros dans son usine de panification Jacquet de Saint-Beauzire. L'entreprise métallurgique Aubert & Duval veut doubler son chiffre d'affaires d'ici à 2015 : 200 millions d'euros devraient être investis en quatre ans sur le site des Ancizes. En juin, Danone a vendu les Eaux du Mont-Dore au groupe allemand Alma. Enfin, l'entreprise agroalimentaire allemande Brüggem a débuté sa production dans sa nouvelle usine de Thiers.

Cependant, certaines entreprises industrielles ont rencontré des difficultés économiques. Dans l'Allier, l'arrêt de la fabrication de la vitamine E sur le site d'Adisseo à Commentry s'est traduit par la suppression d'une centaine d'emplois. À Moulins, l'usine Potain (fabrique de grues) est confrontée à la crise de l'immobilier et des travaux publics. Dans le Cantal, Abeil, entreprise leader dans la fabrication de couettes et d'oreillers, subit un plan de redressement judiciaire. En septembre, GMV Ameublement d'Aurillac est mise en redressement judiciaire. En fin d'année, l'avenir de l'entreprise reste incertain. En Haute-Loire, le groupe textile Cheynet, l'un des leaders dans la fabrication de rubans élastiques pour la lingerie, a licencié 70 personnes en décembre. Dans le Puy-de-Dôme, après le rachat en janvier de l'usine de tabac Altadis (Riom), le groupe anglais Imperial Tobacco annonce en fin d'année un plan de restructuration et de suppression d'emplois. À Aulnat, la suppression de 400 emplois est annoncée d'ici 2013 au sein de l'atelier industriel aéronautique (AIA). À Thiers, l'entreprise de décolletage DAPTA, en dépôt de bilan depuis novembre est cédée au groupe Preciturn début 2009. En décembre, la manufacture Michelin, touchée par la crise économique, a stoppé momentanément la production de plusieurs de ses usines.

Le puy de Dôme labellisé Grand Site de France

Le 15 janvier, le Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables a attribué le label Grand Site de France au puy de Dôme. Le même mois, le projet de train à crémaillère du puy de Dôme est adopté par le Conseil général. Les travaux auront lieu d'août 2009 à juin 2012.

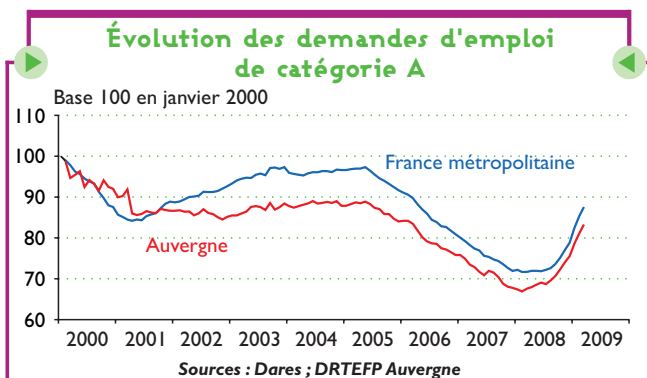
Enfin, le site Vulcania a enregistré une hausse de fréquentation par rapport à l'année précédente.

Daniel GRAS, Insee

Dans un contexte de récession, le marché du travail auvergnat continue à se dégrader. Ainsi les inscriptions des demandeurs d'emploi auprès de Pôle Emploi ne cessent de progresser. Toutefois d'autres indicateurs économiques présentent des évolutions plus favorables, reflétant l'impact de mesures gouvernementales.

Le marché du travail

Les demandes d'emploi de catégories A (inscriptions à l'ANPE puis à Pôle Emploi) ont été marquées par un retournement de tendance au cours de la première partie de l'année 2008. Elles sont reparties à la hausse, alors qu'elles baissaient depuis le second semestre 2005. Cette hausse s'est amplifiée au fil des mois : le taux de croissance d'un mois sur l'autre, inférieur à 1 % au second trimestre 2008, a dépassé 2 % au dernier trimestre. En janvier 2009 les demandes d'emploi ont même augmenté de 4 % par rapport à celle de décembre 2008 (+ 4,6 % pour le Puy-de-Dôme, comme à l'échelon de la France métropolitaine). Cette valeur représente toutefois un pic. Les mois suivants le taux de croissance s'est établi à 3,5 % puis à 2,7 %.



Les créations d'entreprises

Alors que les effets de la crise commençaient à se faire sentir sur le chiffre des créations (troisième trimestre 2008 en baisse de - 0,8 % par rapport au trimestre précédent, quatrième trimestre en baisse de - 7 %), le premier trimestre de l'année 2009 a été marqué par une progression de 57 % de celui-ci. Cette très forte augmentation des créations d'entreprises au premier trimestre 2009 résulte de la mise en place du nouveau statut d'autoentrepreneur. La Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 a

en effet instauré le statut de l'entrepreneur individuel, communément appelé autoentrepreneur, avec pour date d'application le 1^{er} janvier 2009. Ce statut permet de démarrer une activité indépendante avec un minimum de démarches administratives (par exemple possibilité de création ou de radiation par internet, paiement des charges sociales et de l'impôt par prélèvement libératoire calculé sur le chiffre d'affaires) et un minimum de risques (possibilité de rendre ses biens fonciers insaisissables s'ils ne sont pas affectés à l'usage professionnel). Il offre de nombreux autres avantages tels que la possibilité d'utiliser sans autorisation administrative son domicile (situé en rez-de-chaussée) comme local professionnel.

Les immatriculations d'automobiles

Dans le cadre du plan de relance de l'économie de décembre 2008, l'État a pris des mesures pour soutenir le secteur de l'automobile. Il a ainsi fait passer la « prime à la casse » ou « super-bonus », qui avait été mise en place en décembre 2007, de 300 euros à 1 000 euros. Cette prime s'ajoute au bonus écologique et donc implique l'achat d'un véhicule neuf dont les émissions de dioxyde de carbone restent limitées. L'acquisition de la voiture neuve doit s'accompagner de la cession pour destruction d'un véhicule âgé de plus de 10 ans. Les conditions d'obtention du super-bonus ont donc été assouplies, l'âge du véhicule mis au rebut passant de 15 à 10 ans.

L'impact de cette mesure apparaît dans l'évolution des immatriculations de voitures neuves du premier trimestre 2009. Après avoir chuté aux troisième et quatrième trimestres 2008 (- 3,2 % et - 2,5 % d'un trimestre sur l'autre), le nombre d'immatriculations a rebondi en début d'année 2009 avec une croissance de 2,8 % au premier trimestre. À l'inverse celui des immatriculations de voitures d'occasion s'est dégradé dans la mesure où la prime à la casse n'est accordée que pour l'achat d'un véhicule neuf. Ainsi, au premier trimestre 2009, ces immatriculations ont chuté de 4,5 % en Auvergne (- 2,2 % au niveau France).

Christophe BERTRAN, Insee

Les nouvelles catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle d'emploi

Pôle Emploi est l'organisme qui résulte de la fusion de l'ANPE et du réseau des ASSEDIC. Conformément aux recommandations du CNIS sur la mesure de l'emploi, du chômage et de la précarité (rapport de juin 2008), les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sont maintenant regroupés selon les catégories suivantes :

- ▶ catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- ▶ catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois) ;
- ▶ catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- ▶ catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- ▶ catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi.

La catégorie A regroupe les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité réduite des catégories 1, 2 et 3 utilisées précédemment par l'ANPE. Les demandeurs de ces catégories sont classés dans la nouvelle catégorie B s'ils ont eu une activité réduite inférieure à 78 heures dans le mois.

Une conjoncture difficile limite la progression de l'activité industrielle

En 2008, la progression du chiffre d'affaires de l'industrie auvergnate (+ 3,6 %) s'est nettement atténuée par rapport à 2007 (+ 7,3 %). Le premier semestre de l'année a enregistré des courants d'affaires dynamiques, portés notamment par une demande externe très bien orientée. Toutefois, les derniers mois de l'année ont été marqués par la crise économique mondiale : l'activité s'est très nettement ralentie, certains carnets de commande se sont effondrés. Dans ce contexte, l'emploi industriel a connu un recul marqué (- 2,6 %). La grande majorité des chefs d'entreprise estime que leur rentabilité d'exploitation est restée stable. Pour 2009, les chefs d'entreprises ne croient guère à une reprise d'activité rapide et significative.

Chiffres d'affaires : une progression limitée en 2008

En 2008, le chiffre d'affaires de l'industrie auvergnate a progressé de 3,6 %, après une forte hausse de 7,3 % en 2007. La conjoncture internationale difficile a entraîné un net ralentissement de l'activité industrielle au cours des derniers mois de l'année.

Deux secteurs ont bénéficié d'un bon niveau d'activité en 2008. D'une part, le secteur des biens d'équipement (+ 5,8 %) a profité des résultats de la branche des équipements mécaniques (constructions métalliques, chaudronneries, robinetterie, fabrication de machines-outils). D'autre part, dans le secteur des biens intermédiaires, la progression d'activité atteint 7,0 %. Dans ce secteur qui représente 58 % du tissu industriel régional, la majorité des branches d'activité (métallurgie, produits minéraux, chimie caoutchouc) a connu un premier

semestre 2008 très dynamique, en particulier sur les marchés extérieurs.

Comme en 2007, l'industrie pharmaceutique a largement contribué aux résultats du secteur des biens de consommation (+ 4,2 %). Le secteur des industries agricoles et alimentaires a réalisé des performances correctes (+ 4,2 %) dans ses diverses branches, à l'exception de l'industrie des boissons.

En revanche, le secteur de l'industrie automobile a connu des difficultés en 2008, avec un repli du chiffre d'affaires de 2,6 %. L'irrégularité des marchés automobiles tout au long de l'année explique cette évolution, fortement amplifiée en fin d'année par la crise économique mondiale.

La hausse des prix de vente, répercutant partiellement celle des coûts des matières premières et de production (énergie, transports), a été très sensible au cours du premier semestre de l'année. Elle explique une partie de la progression des chiffres d'affaires, dans des proportions qu'il est toutefois difficile d'évaluer.

Principaux indicateurs dans l'industrie

Réduction des effectifs industriels

| | Évolution 2008/2007 | | | |
|--------------------------------------|-------------------------------|----------------|----------------|-----------------|
| | Chiffre d'affaires hors taxes | Exportations | Effectifs | Investissements |
| Industries agricoles et alimentaires | + 4,2 % | - 4,4 % | - 2,6 % | + 65,1 % |
| Industrie des biens de consommation | + 4,2 % | + 2,5 % | - 1,5 % | + 12,4 % |
| Industrie automobile | - 2,6 % | - 15,1 % | - 8,7 % | + 47,8 % |
| Industries des biens d'équipement | + 5,8 % | + 6,6 % | - 0,8 % | - 12,8 % |
| Industries des biens intermédiaires | + 7,0 % | + 12,8 % | - 2,3 % | + 13,8 % |
| Ensemble | + 3,6 % | + 3,9 % | - 2,6 % | + 14,7 % |

Source : Enquête Banque de France, décembre 2008 et janvier 2009

Exportations : des marchés étrangers bien orientés au premier semestre

La croissance des volumes d'affaires à l'exportation (+ 4,6 %) est le reflet d'un premier semestre durant lequel les marchés étrangers se sont montrés très bien orientés, en particulier les marchés européens. Le secteur de l'industrie automobile a particulièrement souffert de la conjoncture au second semestre : ses exportations sont en fort repli en 2008 (- 15,1 %).

Le quart du chiffre d'affaires (26 %) des entreprises interrogées (parmi lesquelles ne figure pas Michelin) a été réalisé hors métropole, principalement dans la zone euro.

Prépondérantes dans l'industrie automobile (70 % du chiffre d'affaires total), très marquées dans le secteur des biens intermédiaires (autour de 35 %), les ventes à l'étranger représentent des pourcentages plus modérés dans les trois autres secteurs d'activité.

Emploi : une réduction des effectifs

En 2008, les effectifs industriels auvergnats se sont réduits de 2,6 %, après une relative stabilité en 2007. La fragilité de l'emploi était déjà réelle en 2007, notamment dans certaines entreprises ou bassins d'emploi de la région ; la crise a contribué à accélérer cette baisse des effectifs (notamment en Haute-Loire).

L'emploi industriel a régressé dans tous les secteurs et ce recul a commencé dès le premier semestre de l'année. Les hausses marquées et répétées du prix des matières premières et du coût de l'énergie ont contraint les industriels à rechercher souvent des gains de productivité supplémentaires.

Le recours aux emplois précaires (intérimaires ou CDD) a fortement chuté (- 16,9 %) lors des quatre derniers mois de l'année. La crise a accéléré le départ des personnels intérimaires de certaines entreprises dès octobre 2008. Les départs les plus spectaculaires ont impacté notamment le secteur des biens intermédiaires, le secteur automobile qui avait déjà réduit l'an passé son recours aux personnels précaires, et le secteur des biens de consommation.

En décembre 2008 et janvier 2009, la Banque de France a réalisé une enquête auprès de 447 chefs d'entreprise d'Auvergne. L'échantillon est constitué d'entreprises de plus de vingt salariés ou dont le chiffre d'affaires hors taxes est supérieur à 750 K€, soit au total 36 900 salariés.

Comme en 2007, l'entreprise Michelin est absente de l'enquête 2008.

Investissements : des dépenses d'équipement en hausse

Les dépenses d'investissement des entreprises industrielles de la région ont enregistré une nouvelle augmentation en 2008 (+ 14,7 %), légèrement inférieure à celle de 2007 (+ 16,4 %).

Dans tous les secteurs, des programmes d'investissement importants ont été engagés, mais souvent par un nombre restreint d'unités. Cette tendance à la hausse n'a pas concerné les industries des biens d'équipement (- 12,8 %), mais celles-ci avaient beaucoup investi en 2007 (+ 54,3 %).

Rentabilité des entreprises : la stabilité prédomine pour 2008

Dans la région, les chefs d'entreprise interrogés estiment que la rentabilité des affaires est restée stable en 2008. Pour 2009, les industriels du secteur automobile et du secteur des biens de consommation se montrent plus pessimistes que les autres chefs d'entreprise en tablant sur une diminution de leur rentabilité.

Les chefs d'entreprise de la région envisagent pour 2009 une diminution importante de leurs chiffres d'affaires (- 7,4 %). Le contexte mondial de crise économique et financière les incite à la plus grande prudence. Peu d'industriels estiment qu'un rebond d'activité puisse se manifester avant la fin du premier semestre de l'année 2009. À l'exception du secteur des biens de consommation (porté par la branche de l'industrie pharmaceutique et de la parfumerie) qui fait état d'anticipations positives de l'activité (+ 2,9 %), les prévisions des autres secteurs sont toutes négatives et les anticipations se révèlent d'ampleur comparable.

Une nouvelle diminution des effectifs (- 2,0 %) est attendue pour 2009, sauf dans le secteur agroalimentaire qui pense pouvoir sauvegarder ses emplois.

Hervé CHAUVIN, Banque de France
Sébastien TERRA, Insee

La rentabilité d'exploitation perçue par les chefs d'entreprise

| | 2008 | Prévisions 2009 |
|--------------------------------------|------|-----------------|
| Industries agricoles et alimentaires | → | → |
| Industrie des biens de consommation | → | ↓ |
| Industrie automobile | → | ↓ |
| Industries des biens d'équipement | → | → |
| Industries des biens intermédiaires | → | → |

Source : Enquête Banque de France, décembre 2008 et janvier 2009

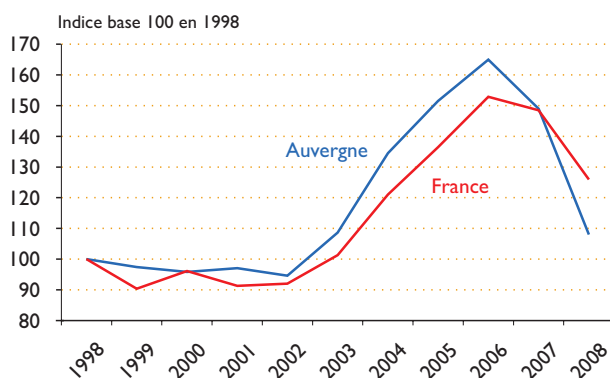
Une mauvaise année pour la construction

En 2008, en Auvergne, la baisse des logements autorisés déjà observée l'année précédente s'amplifie. Cependant, avec 7 880 logements, le niveau reste comparable à celui des années 1998-2002. Le secteur collectif est le plus touché et enregistre un repli de 45,8 %. Le nombre d'ouvertures de chantiers déclarées en 2008 est supérieur à celui des autorisations. Mais il diminue de 17,0 % par rapport à 2007. En termes de parts de marché, la promotion privée, qui avait soutenu fortement le marché entre 2004 et 2006, enregistre un recul de 57,2 %, plus important que celui de l'an dernier. Pour les bâtiments non résidentiels, le secteur secondaire résiste, mais le secteur tertiaire est orienté à la baisse.

En 2008, en Auvergne, le retournement de tendance observé pour la construction neuve en 2007 s'amplifie. Les autorisations de construire pour les logements continuent de diminuer : - 27,5 % contre - 9,7 % l'année précédente. Fin 2008, on comptabilise 7 880 logements autorisés. Cependant, ce niveau reste comparable à celui des années 1998-2002. Le repli des autorisations est moins fort au plan national : - 17,8 % par rapport à 2007. Cette différence d'évolution doit toutefois être relativisée. Entre 2003 et 2006, la hausse constatée dans la région était plus forte qu'au niveau national. Au total, en Auvergne comme en France, le volume annuel moyen des autorisations a augmenté de 40 % entre les périodes 1998-2002 et 2003-2008.

Conséquence du décalage temporel entre autorisation et ouverture de chantier, les mises en chantier déclarées enregistrent une baisse moins prononcée que les autorisations : - 17,0 % par rapport à 2007. Cette diminution est toutefois supérieure de 1,4 point à la moyenne nationale (- 15,6 %). Mais après cinq années de hausse, les 8 084 logements mis en chantier de 2008 représentent encore un niveau assez élevé. Ainsi, le nombre de logements commencés est supérieur à celui des logements autorisés.

Évolution du nombre de logements autorisés entre 1998 et 2009



Source : Direction régionale de l'Équipement Auvergne, Sitadel

Baisse des autorisations de logements collectifs

En 2008, le nombre d'autorisations de construction de maison s'établit à 5 770, soit 17,3 % de moins que l'année précédente. Cette évolution est supérieure à celle enregistrée au niveau métropolitain (- 15,7 %).

Évolution de la construction de logements Les autorisations toujours en baisse

| | Logements autorisés | | Logements commencés | |
|----------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | Nombre en 2008 | Évolution 2008/2007 | Nombre en 2008 | Évolution 2008/2007 |
| Allier | 1 662 | - 37,3 % | 1 949 | - 8,3 % |
| dont individuels | 1 362 | - 14,1 % | 1 192 | - 17,6 % |
| collectifs | 300 | - 71,8 % | 757 | + 11,5 % |
| Cantal | 807 | - 21,0 % | 797 | - 21,2 % |
| dont individuels | 699 | - 20,1 % | 674 | - 17,0 % |
| collectifs | 108 | - 26,5 % | 123 | - 38,5 % |
| Haute-Loire | 1 757 | - 7,7 % | 1 506 | - 11,2 % |
| dont individuels | 1 340 | - 10,6 % | 1 234 | - 19,6 % |
| collectifs | 417 | + 3,2 % | 272 | + 68,9 % |
| Puy-de-Dôme | 3 654 | - 31,0 % | 3 832 | - 21,9 % |
| dont individuels | 2 369 | - 21,5 % | 2 199 | - 17,8 % |
| collectifs | 1 285 | - 43,6 % | 1 633 | - 26,9 % |
| Auvergne | 7 880 | - 27,5 % | 8 084 | - 17,0 % |
| dont individuels | 5 770 | - 17,3 % | 5 299 | - 18,1 % |
| collectifs | 2 110 | - 45,8 % | 2 785 | - 14,9 % |
| En termes de marché | | | | |
| dont vente | 1 173 | - 57,2 % | 1 503 | - 31,5 % |
| location | 1 974 | - 21,9 % | 2 098 | - 4,4 % |
| occupation personnelle | 4 663 | - 15,8 % | 4 409 | - 16,8 % |
| autres | 70 | // | 74 | // |

Source : Direction régionale de l'Équipement Auvergne, Sitadel

Après une véritable explosion entre 2003 et 2005 et l'atteinte d'un niveau historique en 2006, le nombre de logements collectifs autorisés diminue de 45,8 % en 2008 (après une diminution de 16,7 % en 2007). La baisse est de moindre ampleur au niveau national (- 20,0 %). En Auvergne, la conjoncture du secteur collectif diffère toutefois selon les départements. Dans la Haute-Loire, le nombre d'appartements autorisés augmente légèrement (+ 3,2 %). À l'inverse, il diminue dans le Cantal (- 26,5 %), l'Allier (- 71,8 %) et le Puy-de-Dôme (- 43,6 %). Dans ces deux derniers départements, le repli est marqué et le poids du secteur collectif oriente directement la tendance globale. Ainsi, le nombre de l'ensemble de logements autorisés est en baisse de 37,3 % dans le premier et de 31,0 % dans le second.

En 2008, avec 5 299 maisons mises en chantier, le secteur individuel est en baisse de 18,1 % par rapport à l'année précédente (- 14,3 % au niveau national). Avec 2 785 appartements, les ouvertures de chantier de logements en immeuble collectif diminuent de 14,9 % (France : - 17,2 %).

En termes de parts de marché, l'accession directe à la propriété, avec 4 663 logements autorisés, est en diminution (- 15,8 %). La promotion privée, qui avait soutenu fortement le marché entre 2004 et 2006, enregistre un recul de 57,2 %, plus important que celui de l'an dernier (- 28,2 %).

Le secteur locatif est également en baisse de 21,9 %. La part de la promotion privée qui avait culminé à 32 % en 2006 retrouve, avec 15 % des autorisations, son niveau moyen d'avant 2003. Les secteurs locatifs privés et publics restent stables à 11 % et 15 %. Enfin l'accession directe à la propriété progresse de 51 à 59 %.

Diminution des surfaces autorisées dans le non résidentiel

Pour les locaux agricoles, le dénombrement statistique n'est plus possible depuis la réforme du permis de construire d'octobre 2007, ce qui impacte fortement les résultats globaux.

La construction non résidentielle non agricole affiche en 2008 une nette décroissance. Avec une surface de 727 706 m² de bâtiments, les autorisations pour le non résidentiel enregistrent une baisse de 20,8 % par rapport à 2007. Avec 359 534 m² autorisés, le secteur tertiaire enregistre un repli important de 39,0 %. Cette décroissance s'observe différemment selon ses composantes : - 3,4 % pour les commerces qui résistent bien, - 56,9 % pour les loisirs et l'enseignement, alors que les bureaux reculent de 23,2 %. À l'inverse, avec 368 172 m² de locaux autorisés, le secteur secondaire connaît une progression de 11,9 %. Il comprend les ouvrages spéciaux, les bâtiments industriels et les bâtiments de stockage non agricole.

Évolution de la construction de bâtiments non résidentiels non agricoles par secteur

Baisse importante du tertiaire

| | Surfaces autorisées en m ² | Évolution 2008/2007 | Surfaces commencées en m ² | Évolution 2008/2007 |
|--------------|---------------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------|
| Secondaire * | 368 172 | + 11,9 % | 239 619 | - 15,3 % |
| Tertiaire | 359 534 | - 39,0 % | 351 737 | - 31,3 % |
| dont bureaux | 81 259 | - 23,2 % | 76 006 | - 5,7 % |
| commerce | 126 384 | - 3,4 % | 93 663 | - 20,4 % |
| autres ** | 151 891 | - 56,9 % | 182 068 | - 42,0 % |
| Total | 727 706 | - 20,8 % | 591 356 | - 25,6 % |

* Ouvrages spéciaux, bâtiments industriels, bâtiments de stockage non agricole.

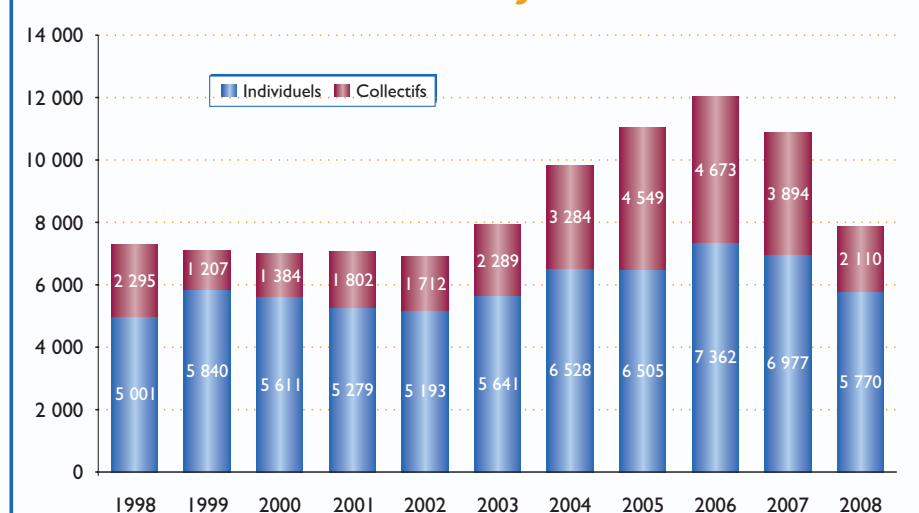
** Enseignement, culture, loisirs et autres domaines.

Source : Direction régionale de l'Équipement Auvergne, Sitaldel

Les surfaces de bâtiments non résidentiels non agricoles mises en chantier en 2008 connaissent aussi une diminution annuelle sensible de 25,6 % par rapport à la superficie de l'année précédente. Elles passent de 795 192 m² à 591 356 m². Les ouvertures de chantier relevant du secteur tertiaire affichent la plus forte baisse : - 31,3 %. Mais elles étaient en progression en 2006 et 2007 (respectivement + 37,7 % et + 9,0 %). Les mises en chantier reculent moins que l'année précédente dans le secondaire : - 15,3 % contre - 17,7 % en 2007.

Jean-Yves POUYET, Direction régionale de l'Équipement
Daniel GRAS, Insee

Évolution du nombre de logements autorisés en Auvergne



Source : Direction régionale de l'Équipement Auvergne, Sitaldel

Agriculture : forte hausse du coût des intrants

L'année agricole 2008 est marquée par la forte hausse du coût des moyens de production qui touche la plupart des exploitations. L'impact est moins prononcé chez les éleveurs laitiers pour lesquels l'augmentation du prix du lait pourrait compenser l'accroissement des charges.

Grandes cultures : retournement des marchés

En 2008, malgré des conditions météorologiques un peu plus favorables que l'année précédente, la production de grandes cultures présente au final des résultats assez hétérogènes.

Avec 13 millions de quintaux, la production céréalière auvergnate progresse de 8 % par rapport à 2007, évolution bien inférieure à celle du niveau national (environ + 20 %). Dans la région elle est due pour l'essentiel à l'accroissement des surfaces (+ 15 000 hectares) lié à la remise en culture de près de la moitié des jachères. En effet, suite aux tensions sur le marché céréalier, l'Union européenne a décidé pour 2008 de ramener à zéro le taux de jachère obligatoire. Ces disponibilités de surfaces ont profité au blé et au maïs. Avec plus de 109 000 hectares, la surface régionale en blé atteint un niveau jamais connu au cours des vingt dernières années. Elle représente près de la moitié des cultures céréalières. Ces cultures obtiennent toutefois des résultats modestes. Le rendement des céréales à paille progresse légèrement. Si le rendement du blé passe de 53 à 55 quintaux à l'hectare, un niveau identique à la moyenne des cinq dernières années, celui du maïs grain, avec 91 quintaux à l'hectare, régresse de 10 quintaux et se situe légèrement au-dessus de la moyenne quinquennale.

Les cultures d'oléagineux subissent le contre coup du développement des céréales. La croissance du tournesol ne compense pas la forte chute du colza (- 4 000 hectares). En particulier les surfaces consacrées aux cultures énergétiques pour la production de diester (2 000 hectares en 2008) sont en chute libre : - 77 % par rapport à 2007. Pour le colza, les rendements sont de bon niveau (30 quintaux à l'hectare), les meilleurs de la dernière décennie. En revanche, ils sont en repli de près de 15 % en tournesol. La production totale en oléagineux atteint son plus bas niveau avec 751 000 quintaux.

En betteraves industrielles, la production est inférieure de plus de 8 % au niveau record de 2007 en raison d'un rendement relativement médiocre (76 tonnes à l'hectare au lieu de 87) et malgré un accroissement des surfaces.

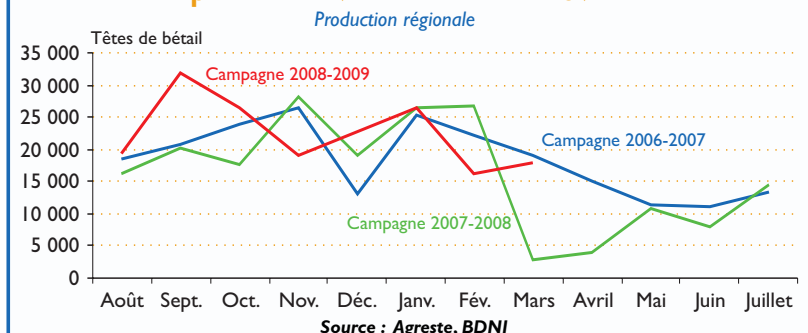
En matière de prix, c'est un retournement de tendance à cause d'un bilan céréalier mondial excédentaire qui permet la reconstitution des stocks.

Après la hausse importante de la campagne précédente, les cours des céréales baissent de juillet à décembre 2008 pour se stabiliser ensuite. Le décrochage par rapport à la campagne précédente serait compris entre 15 et 30 % selon le type de céréales. Sur le marché des oléagineux, le prix du colza devrait s'accroître tandis que celui du tournesol serait en repli. Cette évolution du prix des productions végétales se conjugue à la forte hausse du coût des intrants et tout particulièrement des engrais et des produits pétroliers de l'ordre de 25 %.

Année plus favorable pour la production laitière

Pour les éleveurs laitiers, l'année 2008 sera globalement meilleure qu'en 2007. Le marché mondial, marqué par la flambée des prix des produits laitiers industriels, tire les prix du lait vers le haut et stimule la production jusqu'en septembre. Sur les trois derniers mois la tendance s'inverse. Au total, les producteurs auvergnats auront livré à l'industrie 10,7 millions d'hectolitres, soit à peine 1 % de plus qu'en 2007. Cette année encore la région n'atteindra pas le quota qui lui est attribué. La sous-réalisation pourrait être de l'ordre de 8 à 10 %, soit près du double de celle estimée au plan national. En revanche le prix payé aux producteurs enregistre une croissance record : avec une moyenne annuelle de 0,34 euro par litre, il progresse de 16 % malgré une orientation à la baisse à partir d'octobre. Dans le même temps ces exploitations connaissent une augmentation de leurs charges, en particulier celles liées à l'aliment du bétail (+ 16 %).

Des exportations de brouards perturbées par la fièvre catarrhale ovine



Difficultés persistantes pour les éleveurs de bovins

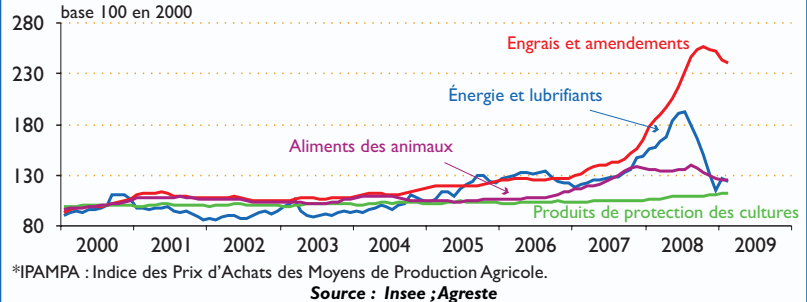
Les éleveurs de bovins sont dans un contexte moins favorable. Ils ont mis sur le marché 62 000 tonnes de viande, soit une quantité identique à celle de 2007. La production de jeunes bovins se développe consécutivement aux difficultés d'exportation des brouards tandis que celle de vaches de réforme et de génisses est en légère baisse. Dans un contexte de diminution de la consommation et malgré la baisse particulièrement marquée du prix des vaches de réforme depuis septembre, les cours de la viande ont néanmoins progressé par rapport à ceux de 2007. Ils varient de + 1 à + 7 % selon les catégories.

Pour les animaux maigres, la commercialisation a été perturbée par l'expansion de la fièvre catarrhale ovine qui a entraîné la réglementation des mouvements d'animaux et la vaccination. Les rythmes d'exportation de brouards ont été très irréguliers avec des pics d'activités suivis de périodes de quasi-interruption des échanges (mars-avril et novembre). Sur l'année les éleveurs auvergnats ont exporté 213 000 animaux maigres de 6 à 18 mois, soit une baisse de 2 % par rapport à 2007. Pour la deuxième année consécutive, les cours enregistrent un recul de 3 à 7 % selon les catégories. Le repli est cependant moins marqué qu'en 2007. Ces exploitations sont également confrontées à un accroissement important de leurs charges résultant notamment de la hausse des volumes et du coût de l'alimentation animale.

Poursuite de la baisse du cheptel ovin

En élevage ovin, la décapitalisation du cheptel s'accroît. Avec 404 000 brebis, le troupeau perd près de 7 % de ses effectifs. La production régionale de viande régresse dans la même proportion et se situe à 9 200 tonnes. Malgré la baisse sensible de la consommation, les moindres disponibilités sur le marché intérieur conjuguées au recul des importations permettent une bonne tenue des cours. Ils marquent une progression de 4 à 5 % par rap-

Évolution depuis 2000 des indices IPAMPA* Auvergne des biens et services de consommation courante



port à l'an dernier. Mais ils ne permettent pas de compenser les difficultés récurrentes de cette filière confrontée à un manque de débouchés et à une augmentation des coûts de production.

Des améliorations pour la production de volailles

Après les difficultés de 2007, les producteurs de porcs stabilisent leur potentiel de production et parviennent à maintenir la production régionale à 38 000 tonnes. Le cours du porc charcutier connaît une embellie entre juillet et octobre et progresse sur l'année de près de 10 %. Cette hausse ne compense pas celle des coûts d'exploitation dans les élevages (+ 16 % pour le prix des aliments porcins).

La production de volailles bénéficie d'un contexte plus favorable. La viande de poulet profite de son image de viande peu chère. La consommation reste soutenue toute l'année avec des nuances selon les espèces : dynamique pour le poulet et en déclin pour la dinde. L'augmentation des coûts de production, en particulier ceux relatifs à l'alimentation, devrait être couverte en grande partie par la hausse des prix à la production (environ 15 %).

Jean-Paul MEUNIER,
Direction régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

Les exploitations agricoles auvergnates en 2008

Début 2008, l'Auvergne compte 24 200 exploitations agricoles, 17 000 sont dites professionnelles et 7 200 autres sont d'importance économique moindre. On en recensait un total de presque 30 000 en 2000, date du dernier recensement agricole. Ainsi, en sept ans, environ une exploitation sur cinq a cessé son activité.

Aujourd'hui, sept exploitations sur dix sont professionnelles et détiennent 93 % de la surface agricole utilisée. Plus résistantes, leur taux de disparition depuis 2000 est limité à 2 % par an. Cette évolution classe l'Auvergne parmi les trois régions françaises qui affichent les taux de disparition les plus faibles (- 2,5 % sur l'ensemble du territoire national). Moins nombreuses, ces exploitations gagnent du terrain et mettent en valeur 85 hectares en moyenne, soit 11 de plus qu'en 2000 et 5 de plus que la moyenne française.

L'Auvergne reste fidèle à sa vocation d'élevage. Au total, 72 % des exploitations professionnelles ont fait de l'élevage bovin leur spécialité en bovin viande, bovin lait ou mixte (31 % en France). La spécialisation bovin viande est devenue leader et a supplanté l'élevage laitier, historiquement premier secteur de l'agriculture auvergnate.

Dans les exploitations professionnelles, 36 000 personnes participent aux activités agricoles, hors emplois saisonniers. Le recul du nombre d'actifs atteint 18 %, dans la région comme en France. Le travail à la ferme reste une affaire de famille en Auvergne. L'emploi salarié est, en effet, peu présent (moins de 2 000 en dehors du cercle familial). Un peu moins de 12 000 femmes travaillent sur l'exploitation. Elles représentent un tiers des actifs agricoles mais leur nombre a reculé de 21 % (- 17 % pour les hommes).

L'organisation des exploitations évolue de plus en plus vers les formes sociétaires avec une préférence pour l'association en groupement agricole d'exploitations en commun (GAEC). L'exploitant individuel fait malgré tout de la résistance en Auvergne (69 % des exploitations contre 59 % en France).

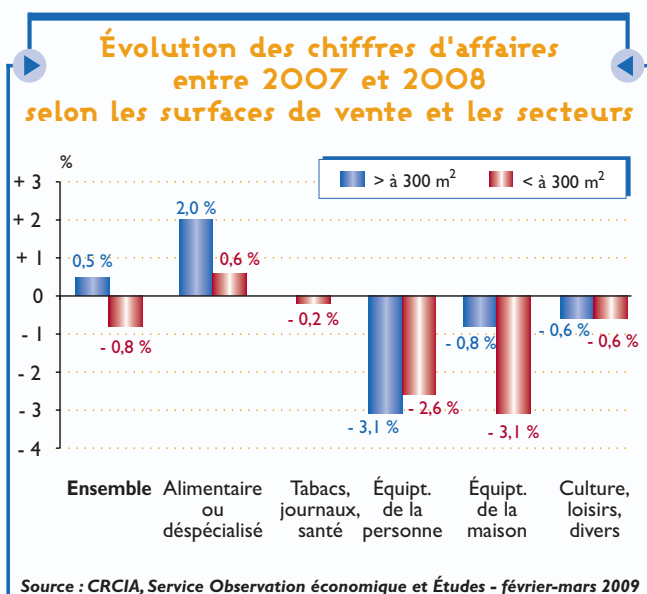
Plus petites, les exploitations non professionnelles disparaissent à un rythme plus soutenu que les professionnelles (- 5 % par an). L'élevage reste aussi l'activité dominante. Parmi ces exploitations, 36 % sont orientées sur l'élevage de moutons et 22 % sur celui des bovins.

2008 : la croissance marque le pas

Selon l'enquête de la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie Auvergne, les chiffres d'affaires des commerces régionaux sont en repli de 0,2 % en 2008. Les commerces de l'Allier, et du Puy-de-Dôme enregistrent une baisse de leurs chiffres d'affaires similaire à la moyenne régionale. Celle de la Haute-Loire est légèrement plus forte. À l'inverse, les chiffres d'affaires des commerces résistent dans le Cantal.

En 2008, en Auvergne, les établissements commerciaux enregistrent un repli de leurs chiffres d'affaires de 0,2 %, événement sans précédent depuis le milieu des années quatre-vingt-dix. Les grandes surfaces réalisent encore une croissance globalement positive, grâce notamment à l'alimentaire, mais ce chiffre est à relativiser, compte tenu de la hausse des prix des produits alimentaires en cours d'année. En revanche, tous les autres secteurs montrent des signaux d'alarme, en particulier dans l'équipement de la personne. Les petites surfaces, quant à elles, voient diminuer leurs chiffres d'affaires, à l'exception des commerces de proximité alimentaires.

En termes d'emploi, les effectifs sont restés stables en 2008 dans près de quatre commerces sur cinq. Toutefois, on note une réduction du nombre de salariés dans 17 % des grandes surfaces et 21 % des commerces du secteur équipement de la maison : ces établissements n'ont pas toujours pu prolonger ou pérenniser leurs contrats temporaires.



Allier : une tendance lourde

En 2008, les commerces de l'Allier constatent une légère diminution de leurs chiffres d'affaires (- 0,3 %), similaire à la moyenne régionale. Néanmoins, les emplois sont stables chez la majorité des commerçants (77 %).

Le secteur équipement de la maison (- 3,7 %) a enregistré le recul le plus important des quatre départements. L'équipement de la personne (- 3,5 %) souffre des mauvais résultats de l'habillement, de la chaussure et de l'optique. Seul le secteur culture-loisirs (+ 1,8 %) tire son épingle du jeu avec la plus forte progression régionale.

Les prévisions pour le 1er trimestre 2009 (- 1,9 %) restent orientées à la baisse, confirmant une tendance amorcée depuis plusieurs années.

Cantal : une certaine résistance à la crise

Le Cantal semble avoir mieux résisté aux premiers effets de la crise. En 2008, les chiffres d'affaires des commerces sont les seuls positifs de la région (+ 0,9 %) et 15 % des commerçants ont même renforcé leurs équipes.

Les résultats les plus positifs sont enregistrés dans le secteur équipement de la maison (+ 1,8 %).

L'« isolement » relatif du Cantal a sans doute permis de mieux protéger les commerces face aux difficultés économiques. Pour le 1er trimestre 2009, les commerçants traduisent cette situation par des prévisions légèrement moins pessimistes que dans les autres départements (- 1,2 %), même si la crise est ressentie ici comme ailleurs.

Haute-Loire : une situation tendue

L'année 2008 est marquée par des chiffres d'affaires légèrement en retrait pour les commerces de la Haute-Loire (- 0,6 %). Les emplois sont toutefois restés stables chez trois commerçants sur quatre (78 %).

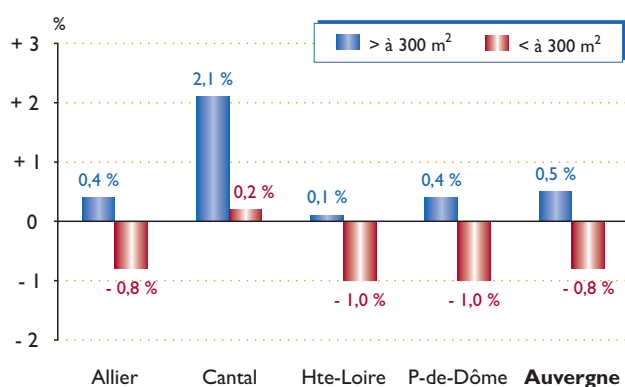
Le secteur culture-loisirs-tabacs-journaux-santé est le plus pénalisé (- 4,0 %). À l'inverse, l'équipement de la maison (+ 1,2 %) réussit à maintenir un cap positif amorcé depuis plusieurs années.

La situation économique tendue dans ce département très industriel se répercute visiblement sur les prévisions des commerçants qui anticipent, pour le 1er trimestre 2009, la plus forte baisse d'activité de la région (- 2,4 %).

Puy-de-Dôme : à l'image de la région

Les commerces du Puy-de-Dôme affichent des réductions de chiffres d'affaires identiques à la moyenne auvergnate, tant pour l'année 2008 (- 0,3 %) que pour les prévisions du 1er trimestre 2009 (- 1,9 %). La majorité des commerçants (78 %) a maintenu ses effectifs, comme au niveau régional.

Évolution des chiffres d'affaires entre 2007 et 2008 dans les départements selon les surfaces des points de vente



Source : CRCIA, Service Observation économique et Études - février-mars 2009

Avec une croissance de 2,0 %, le secteur alimentaire est le plus favorisé tant dans le département qu'au regard de l'ensemble de la région.

Perspectives régionales : des commerçants circonspects pour 2009

Le pessimisme se confirme pour le 1^{er} trimestre 2009 : les commerçants anticipent un repli de 1,9 % de leurs chiffres d'affaires, les petites surfaces étant plus pénalisées (- 2,3 %) que les grandes (- 1,3 %). Au niveau des activités, seul l'alimentaire en grandes surfaces est épargné. Tous les autres secteurs, quelle que soit la surface de vente, enregistrent des baisses, allant de - 1,0 % pour l'équipement de la personne à - 4,1 % pour l'équipement de la maison.

Pour les six mois à venir, le climat général des affaires s'annonce morose selon 47 % des commerçants (+ 4 points par rapport à l'enquête 2008), les plus alarmistes étant ceux du Puy-de-Dôme. Nombreux sont également ceux qui préfèrent ne pas se prononcer vu le peu de visibilité sur l'évolution de la situation économique (entre 33 % et 40 % selon les départements). Les petites surfaces sont une fois encore plus pessimistes (51 % des répondants) que les grands magasins (40 % de pessimistes). Les secteurs tabacs-journaux-santé, équipement de la personne et équipement de la maison rassemblent les commerçants les plus inquiets de ce panel (respectivement 74 %, 53 % et 52 %).

En termes d'emplois, quatre commerces sur cinq envisagent de maintenir leurs effectifs en 2009, mais à l'image de 2008, 20 % des grandes surfaces et 22 % des commerces du secteur équipement de la maison prévoient des réductions de personnel dans les mois à venir.

Martine MESSÉANT et Lucile MASSON, CRCI Auvergne

@ Pour en savoir plus

« 2008 : la croissance marque le pas », Tendances Commerce n°31, CRCI Auvergne, avril 2009 (www.auvergne.cci.fr rubrique Publications > Commerce)

Source

Service Observation économique et Études - CRCI Auvergne. L'enquête s'est déroulée sur les mois de février et mars 2009 et a porté sur un panel de 778 commerçants représentatifs de la structure du commerce de détail de la région.

Adaptation des consommateurs en situation de crise

La crise n'a pas que des effets sur le chiffre d'affaires. 75 % des commerçants ayant répondu à l'enquête ont constaté que celle-ci se traduit aussi par des changements de comportements des consommateurs et ceci quels que soient le département, la surface de vente, le secteur d'activité ou le type de commune d'implantation. Ces modifications pourraient avoir des répercussions sur les résultats de demain.

Les évolutions relevées portent principalement sur le comportement d'achats lui-même (92 % des réponses), mais aussi sur le comportement vis-à-vis des prix (75 %) et enfin vis-à-vis du système de valeurs (51 %).

En termes de changements de comportement d'achats, le consommateur d'aujourd'hui semble plus réfléchi et avisé : le superflu est laissé de côté, l'achat impulsif est contenu, la réflexion et la comparaison préalables plébiscitées, grâce notamment à internet.

En termes de prix, le consommateur devient chasseur de primes, à la quête des meilleures promotions, des bons plans et autres astuces pour avoir le sentiment d'avoir fait une affaire. Le marchandage n'est plus tabou et fait désormais partie de son arsenal selon 62 % des répondants.

Enfin, le consommateur renoue avec un système de valeurs plus éco-citoyennes : après la consommation de masse, on assiste au retour vers une consommation responsable. Ce phénomène se retrouve particulièrement lors des achats d'équipement.

De l'avis des commerçants, la crise semble donc induire un double comportement de la part des consommateurs :

- ▶ d'une part, une adaptation ponctuelle : changement du rythme d'achats, report, réduction des achats de haute qualité, négociation du prix et des modalités de paiement, resserrement vers la proximité ;
- ▶ d'autre part, une évolution de fond qui pourrait bouleverser bien des situations établies : la montée de nouveaux critères d'évaluation des produits (composition, critères d'environnement...), le renforcement du « métier d'acheteur » des consommateurs (qui augmentent leur réflexion, comparent, négocient les prix et sont prêts à accepter des produits d'entrée de gamme) et l'accroissement des achats sur le net.

Ces tendances détectées comme « durables » pourraient annoncer l'urgence pour les commerces à redéfinir le « mix » des magasins (produits, prix, aménagement, communication) afin de repositionner leurs offres face à une demande qui s'éloigne des valeurs communément admises au cours de la période de consommation de masse.

Transports en 2008 : de bons résultats jusqu'en juin

Après avoir augmenté en 2007 et durant le premier semestre 2008, le nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves chute au cours des derniers mois de l'année. Les immatriculations d'utilitaires restent stables. Le trafic autoroutier progresse au niveau de l'agglomération clermontoise comme aux limites de la région. Sur l'aéroport Clermont-Ferrand/Auvergne, le nombre de passagers diminue ; le tonnage transporté par avion reste toujours faible.

Chute des immatriculations au second semestre

En 2008, 36 267 voitures particulières neuves ont été immatriculées. Après une année 2007 en hausse, les immatriculations présentent une croissance annuelle faible de 1,8 %. L'année 2008 est cependant très contrastée en Auvergne puisque le marché, en hausse de 8,4 % sur les six premiers mois de l'année, chute de 4,7 % sur les six mois suivants.

Au niveau départemental, la hausse du nombre des immatriculations s'est maintenue dans la Haute-Loire (+ 8,4 %) et l'Allier (+ 3,1 %). À l'inverse, les immatriculations diminuent dans le Cantal (- 1,2 %) et le Puy-de-Dôme (- 0,1 %).

Avec un nombre d'immatriculations de véhicules (13 167) presque égal à celui de 2007, le marché de l'utilitaire routier neuf stagne (+ 0,7 %). Il avait pourtant augmenté de 6,4 % sur le premier semestre 2008. Les résultats sont très contrastés selon les départements. Les immatriculations progressent dans l'Allier comme dans la Haute-Loire (+ 3,2 %) et plus légèrement dans le Puy-de-Dôme (+ 1,3 %). Elles s'effondrent dans le Cantal (- 9 %).

Un parc de voitures particulières en léger repli

En 2008, le parc de voitures particulières en Auvergne comptabilise 699 915 véhicules, soit 2,2 % du parc national. Près de la moitié de ces véhicules (47,4 %) sont immatriculés dans le Puy-de-Dôme, 24,7 % dans l'Allier, 16,8 % dans la Haute-Loire et 11,1 % dans le Cantal.

En Auvergne, le parc automobile a augmenté de 0,7 % en 2008, soit une progression deux fois moins forte qu'au niveau national (+ 1,4 %). Cette évolution est par ailleurs en repli par rapport à celle constatée l'année précédente dans notre région (+ 1,1 %). La hausse est comparable sur les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de l'Allier mais moins marquée sur le département du Cantal.

Le parc automobile auvergnat est plus vieillissant que le parc automobile national. La part des véhicules aux normes EURO 2 (âgés de 11 à 15 ans) est plus importante en Auvergne (32 %) qu'en France (29 %). À l'inverse, celle des véhicules aux normes EURO 4 (moins de 4 ans d'âge) est plus faible : 18 % contre 20 %. Le vieillissement du parc est plus marqué dans les départements de l'Allier et de la Haute-Loire avec 33 % de véhicules de plus de 15 ans pour 20,5 % de véhicules de moins de 4 ans.

Trafic moyen journalier enregistré sur les autoroutes de la région en 2008

Un trafic en progression

| | Trafic moyen journalier au niveau de l'agglomération clermontoise | | Trafic moyen journalier aux limites de la région | |
|-----------|--|-------------------|---|-------------------|
| | Nombre total de véhicules | dont poids lourds | Nombre total de véhicules | dont poids lourds |
| A71 | 35 560 (+ 1,2 %) | 3 672 (+ 0,8 %) | 15 819 (+ 2,8 %) | 1 306 (+ 3,9 %) |
| A89 est | 21 709 (+ 0,5 %) | 2 147 (+ 0,5 %) | 17 300 (- 0,2 %) | 2 112 (+ 0,6 %) |
| A75 | 58 116 (+ 0,4 %) | 4 395 (- 0,8 %) | 13 138 (- 2,1 %) | 1 940 (+ 0,7 %) |
| A89 ouest | 7 904 (+ 6 %) | 1 086 (+ 8,3 %) | 8 273 (+ 2,6 %) | 1 126 (+ 5,1 %) |

Sources : Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et Autoroutes du Sud de la France ; Direction interdépartementale des Routes (Dir) Massif central

La progression du parc auvergnat est essentiellement due à l'augmentation du nombre de véhicules aux normes EURO 3 de 8 à 10 ans d'âge (+ 7,4 %) et, pour une part plus faible, à celle des véhicules de moins de 4 ans d'âge (+ 1,6 %). Cette tendance est plus marquée dans les départements du Cantal et de la Haute-Loire avec une progression de plus de 8 % des véhicules de 8 à 10 ans d'âge et de 2,7 % des véhicules de moins de 4 ans d'âge.

En 2008, la proportion de véhicules diesel est toujours en forte progression en Auvergne : + 4,4 %. Cette augmentation est légèrement inférieure à la moyenne nationale (5,5 %). Ce phénomène est homogène sur l'ensemble des départements. La part des véhicules à bicarburant (GPL) ou électrique reste marginale. Elle représente moins de 0,4 % du parc en Auvergne et 0,5 % au niveau national. Le nombre de véhicules à bicarburant (GPL) diminue tant en Auvergne qu'en France (respectivement - 2,1 % et - 0,3 %). L'électrique progresse de 2,6 % en Auvergne (et uniquement dans le Puy-de-Dôme) alors qu'il a tendance à régresser (- 0,4 %) au plan national.

Progression du trafic autoroutier

En 2008, au niveau de la région Auvergne, le trafic autoroutier moyen journalier est en progression sur les autoroutes A71 (+ 2,3 %) et A89 ouest (+ 2,6 %). Il reste stable sur l'A89 et baisse légèrement sur l'A75 (- 2,1 %). Le trafic poids lourds évolue à un rythme plus marqué que le trafic total. Il reste stable sur l'A75 (- 0,7 %), augmente plus nettement sur les autoroutes A71 et A89 ouest (respectivement + 3,9 % et + 5,1 %) et se maintient sur l'A89 est (+ 0,6 %).

L'ensemble des trafics autoroutiers a progressé au cours des six premiers mois de l'année 2008 pour chuter en fin d'année. Ce phénomène est particulièrement visible sur l'A89 ouest où on constate une progression de l'ensemble des trafics de plus de 12 % au premier semestre et une chute brutale de plus de 5 % à partir du mois de juin.

Aux limites de l'agglomération clermontoise, le trafic autoroutier semble moins affecté par la baisse d'activité des derniers mois de 2008. La moyenne annuelle est relative-

ment stable sur l'ensemble des axes excepté pour l'A89 ouest qui progresse de 6 %. Le trafic des poids lourds suit la même tendance.

Avion : ralentissement de l'activité

En 2008, le trafic de l'ensemble des aéroports auvergnats, dotés de lignes régulières, a diminué de 5,2 % par rapport à l'année 2007 passant de 568 292 à 538 692 passagers. Cette baisse concerne le trafic de l'aéroport de Clermont-Ferrand/Auvergne (- 12,3 %) tandis que celui des aéroports du Puy-en-Velay/Loudes et d'Aurillac augmente respectivement de 12,3 % et 2,4 %.

Sur l'aéroport de Clermont-Ferrand/Auvergne, la desserte parisienne a baissé de 4,5 %, passant de 285 430 à 272 705 passagers, malgré les bons résultats enregistrés sur la ligne Roissy-Charles-de-Gaulle qui bénéficie d'une rotation supplémentaire depuis le mois d'octobre (Orly : - 10,8 %, Roissy : + 6 %).

La fermeture de cinq lignes régulières (Bordeaux, Metz/Nancy-Lorraine, Montpellier, Genève et Milan), survenue au cours des mois de septembre et octobre 2008 a perturbé l'activité « Carrefour des régions » (France et Europe) qui a connu une baisse de trafic de 11,4 %. Cependant, l'offre globale reste riche avec 13 dessertes quotidiennes en direct et plus de 300 destinations en correspondance.

La liaison Clermont-Ferrand/Madrid, ouverte depuis le 1^{er} février 2008, assurée par Iberia Regional Air Nosttrum, comptabilise 9 689 passagers et 467 mouvements. Le trafic charters se maintient (- 0,8 %) grâce aux « vols vacances » organisés par les tours opérateurs. Les vols d'affaires diminuent de 7,6 %.

Après une mauvaise année 2006, l'activité fret de l'aéroport de Clermont-Ferrand/Auvergne, toujours modeste en volume, a baissé de 3 % (après une hausse de 19,3 % en 2007). En effet, 661 tonnes ont été transportées contre 681 tonnes en 2007. Le trafic postal affiche une baisse de 33,6 %. Il passe de 1 033 tonnes à 686 tonnes.

André BERTON, Direction régionale de l'Équipement

Le trafic autoroutier

Les statistiques du trafic autoroutier au niveau de l'agglomération clermontoise sont issues de comptages réalisés au niveau d'Aubière (A75), de Gerzat (A71), de Lezoux (A72) et de Manzat (bifurcation A89/A71).

Celles relatives aux limites de la région Auvergne sont élaborées grâce à des postes de comptages situés entre Saint-Amand-Montrond et Forêt de Tronçais (A71), Noirétable et Saint-Germain-Laval (A72), Saint-Flour et Loubaresse (A75), Ussel-Est et Le Sancy (A89).



Pour en savoir plus

www.auvergne.equipement.gouv.fr

Moins de tués sur les routes auvergnates en 2008

En 2008, en Auvergne, le nombre d'accidents de la circulation a diminué, poursuivant ainsi une tendance amorcée depuis une dizaine d'années. Le nombre de personnes décédées suite à un accident de la route est le plus faible enregistré depuis dix ans. En 2008, la sécurité routière s'est améliorée dans les quatre départements de la région, notamment dans la Haute-Loire.

Accidentologie régionale : baisse du nombre de tués

En Auvergne, le nombre d'accidents de la route est en baisse chaque année depuis 1998. Par rapport à 2007, le nombre d'accidents (1 457) diminue de 10,7 %, soit une baisse plus accentuée qu'au niveau national (- 9,7 %). Le nombre de tués est également en baisse. Celle-ci atteint un record historique dans notre région : - 47,2 % (France : - 7,5 %). Ainsi, le nombre de tués sur les routes auvergnates (75) est le plus bas constaté depuis dix ans. Cette évolution est remarquable puisque qu'en 2007, le nombre de tués était, à l'inverse du niveau national, à la hausse en Auvergne.

Pour l'ensemble du territoire métropolitain, les résultats provisoires enregistrés en 2008 s'élèvent à 73 390 accidents corporels, avec 4 274 personnes décédées dans les 30 jours et 91 669 blessés.

Un bilan homogène pour les départements

Le nombre d'accidents, de tués et de blessés (hospitalisés ou non) évolue favorablement dans les quatre départements auvergnats.

C'est en Haute-Loire que les baisses enregistrées sont les plus fortes : le nombre d'accidents diminue de 23,7 %, celui des tués de 53,3 % et celui des blessés de 13,2 %.

Dans le Puy-de-Dôme, le nombre de tués et de blessés régresse de 50,8 % et de 9,2 % mais la diminution du nombre d'accidents est la moins élevée des quatre départements (- 6,1 %).

Dans l'Allier, le nombre d'accidents diminue (- 12,4 %) et le nombre de blessés est en repli (- 12,6 %). Toutefois, la baisse du nombre de tués reste moindre qu'au niveau régional (- 36,8 %).

Dans le Cantal, le nombre d'accidents et le nombre de personnes tuées sont moins nombreux. Cependant le nombre de blessés ne diminue que de 2,0 %, soit nettement moins que dans les trois autres départements.

Michel CHABAUD, Direction régionale de l'Équipement

Définitions : harmonisation européenne

- ▶ Depuis le 1^{er} janvier 2005, la France applique la définition européenne : un tué est une victime qui décède sur le coup ou dans les 30 jours suivant l'accident au lieu de 6 jours auparavant.
- ▶ Depuis le 27 mars 2007, on ne parle plus de blessés graves ou de blessés légers, mais de blessés hospitalisés plus de 24 heures ou de blessés non hospitalisés.
- ▶ Les chiffres ci-contre sont issus des remontées rapides (accidents, tués, blessés hospitalisés et blessés non hospitalisés) renseignés par les forces de l'ordre. Les chiffres pour l'année 2008 sont des chiffres provisoires.

Les accidents de la route en Auvergne en 2007 et 2008

Les baisses les plus fortes en Haute-Loire

| Départements | Nombre total d'accidents corporels | | Nombre de tués | | Nombre de blessés hospitalisés et non hospitalisés | |
|-----------------|------------------------------------|--------------|----------------|------------|--|--------------|
| | 2008* | 2007 | 2008* | 2007 | 2008* | 2007 |
| Allier | 317 | 362 | 24 | 38 | 430 | 492 |
| Cantal | 79 | 89 | 6 | 11 | 97 | 99 |
| Haute-Loire | 203 | 266 | 14 | 30 | 295 | 340 |
| Puy-de-Dôme | 858 | 914 | 31 | 63 | 1 078 | 1 187 |
| Auvergne | 1 457 | 1 631 | 75 | 142 | 1 900 | 2 118 |

* Données provisoires

Source : Direction régionale de l'Équipement

Des résultats positifs en 2008

En 2008, le commerce extérieur de l'Auvergne est principalement structuré autour de trois industries à forte valeur ajoutée (pharmacie, pneumatique, métallurgie). En bénéficiant de la dynamique des échanges mondiaux dans ces trois secteurs, le commerce extérieur auvergnat s'inscrit statistiquement dans une logique d'excédent sur ces dix dernières années. Cependant les importations progressent depuis dix ans à un rythme double de celui des exportations : l'excédent commercial s'érode régulièrement.

En 2008, les échanges commerciaux extérieurs placent l'Auvergne en 17^e position⁽¹⁾ parmi les vingt-deux régions françaises. La région est à l'origine de 1,5 % des exportations et de 1,2 % des importations françaises.

Selon le classement par niveau de solde commercial, l'Auvergne se classe en 9^e rang, après la Bretagne, avec un excédent de 0,5 milliard d'euros en 2008. Malgré le doublement de sa facture pétrolière en 2008, le solde des échanges extérieurs a progressé de 10 %. Cette évolution repose sur le dynamisme des exportations (+ 4 % en 2008 ; + 8 % en 2007), s'appuyant sur la résilience de l'appareil exportateur régional et sur la capacité d'adaptation de ses PME et TPE.

(1) Selon le montant total : exportations+importations

Des exportations dopées par les industries pneumatiques et pharmaceutiques

Les cinq principaux exportateurs auvergnats représentent seulement 35 % des exportations et les dix premiers exportateurs 53 %, ce qui est inférieur à la moyenne des régions françaises. Cette répartition souligne le rôle primordial que les PME et TPE jouent en Auvergne à l'export. Parmi ces dix premiers exportateurs figurent des groupes multinationaux des filières caoutchouc, pharmacie, métallurgie, agroalimentaire et cosmétique.

À elles seules, les industries pneumatiques et pharmaceutiques représentent plus d'un tiers des exportations. La rubrique « produits en caoutchouc » voit son montant augmenter de 11,6 % en 2008, et dégage un excédent (taux de couverture : 189 %). Les exportations de produits pharmaceutiques bondissent de 45 % mais demeurent structurellement déficitaires (taux de couverture : 21 %).

Les exportations de l'Auvergne se concentrent principalement sur l'Union européenne (69 %) et, dans une moindre mesure, l'Amérique du Nord (6 %).

Commerce extérieur France - Auvergne

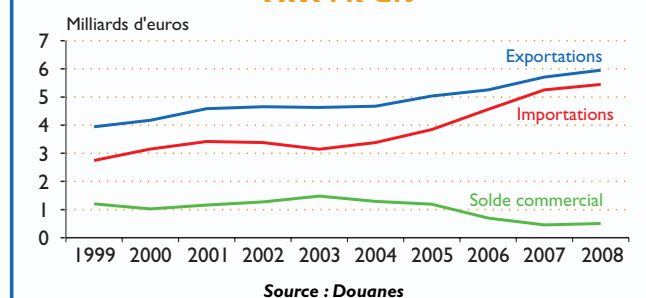
| En millions d'euros | 2006 | 2007 | 2008 | Évolution 2007/2008 |
|---------------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|
| Exportations | 5 256 | 5 709 | 5 951 | + 4,2 % |
| Importations | 4 560 | 5 251 | 5 446 | + 3,7 % |
| Auvergne | + 696 | + 458 | + 505 | + 10,3 % |

Source : Douanes

Des importations tirées par l'industrie

La dynamique des importations est globalement à la hausse pour la région Auvergne : + 9 % par an sur les trois dernières années contre + 5 % au plan national. Sur les dix dernières années, elles affichent même un rythme d'augmentation deux fois supérieur à celui des exportations : + 8 % par an contre + 4 % par an.

Auvergne: échanges commerciaux extérieurs



Source : Douanes

Principaux partenaires commerciaux

| Pays client en 2008 | | | Pays fournisseur en 2008 | | |
|---------------------|------------------|----------------|--------------------------|------------------|----------------|
| | Millions d'euros | Variation en % | | Millions d'euros | Variation en % |
| Royaume-Uni | 722 | - 10 % | Allemagne | 850 | + 10 % |
| Allemagne | 712 | - 3 % | États-Unis | 658 | + 12 % |
| Italie | 567 | - 8 % | Italie | 505 | + 4 % |
| Espagne | 455 | 0 % | Royaume-Uni | 388 | + 7 % |
| États-Unis | 283 | 0 % | Espagne | 366 | + 15 % |
| Pays-Bas | 256 | + 12 % | Chine | 316 | + 16 % |

Source : Douanes

Au sein des importations, les intrants destinés aux principales industries de la région sont prépondérants : principes actifs pour le médicament, produits pharmaceutiques, produits chimiques destinés aux industries du pneu et de la plasturgie, produits sidérurgiques et métaux non ferreux. Ces cinq catégories représentent plus de la moitié (59 %) des importations totales.

Dominique GRANCHER,
Direction régionale
du Commerce extérieur

Saison touristique 2008 : regain d'activité pour les hôtels et les campings

En 2008, en Auvergne, la fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme et dans l'hôtellerie de plein air bénéficie d'un regain d'activité. En revanche, après une année 2007 satisfaisante, la fréquentation des meublés est en net recul. Au niveau national, la fréquentation est en repli dans l'hôtellerie en raison d'un second semestre difficile ; les campings bénéficient d'une saison correcte.

Hôtels : plus de touristes

En 2008, après deux années de baisse consécutive, la fréquentation des hôtels de tourisme est en légère augmentation en Auvergne. Elle s'élève à 3 417 117 nuitées, soit 0,4 % de plus que l'année précédente. Cette hausse concerne uniquement les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme : respectivement + 1,1 % et + 1 %. Le Puy-de-Dôme reste le département le plus attractif. Il concentre près de 52 % des nuitées réalisées dans la région. Au niveau national, la fréquentation est en baisse de 0,6 %.

Le taux d'occupation des hôtels toutes catégories confondues diminue de 0,2 point. Il atteint 48,4 % avec deux pointes à 59 % en juillet et à 65 % en août. Le taux d'occupation des hôtels de chaîne régresse de 1,1 point alors que celui des hôtels indépendants augmente de 0,2 point. Le taux d'occupation varie selon le niveau de confort : les hôtels 0 et 3 étoiles présentent les taux d'occupation les plus élevés, avec respectivement 51,8 % et 52,1 %. Au niveau national, le taux d'occupation diminue de 0,6 point et s'établit à 64,4 % sur l'année 2008.

En 2008, les touristes ont effectué, en Auvergne, 2 059 176 séjours, soit une progression de 2,7 % par rapport à l'année précédente. Ils sont venus plus nombreux mais ils sont restés moins longtemps. Leur durée de séjour s'établit à 1,66 jour en moyenne. Ils privilégient les hôtels indépendants classés 2 étoiles. Ces hôtels ont enregistré près de 45 % de la fréquentation régionale.

Les touristes étrangers représentent 11 % de la fréquentation hôtelière. Ils séjournent le plus souvent dans le département du Puy-de-Dôme et viennent principalement de l'Union européenne, notamment de Grande-Bretagne.

La fréquentation de la clientèle d'affaires est en repli de 1 point par rapport à 2007. Cette clientèle recouvre notamment les voyageurs de commerce mais aussi les personnels travaillant sur les chantiers. Elle représente 32 % des nuitées annuelles dans les hôtels indépendants et 51 % dans les hôtels de chaîne. L'activité des hôtels de chaîne est, cette année encore, plus déterminée par cette clientèle que celle des hôtels indépendants.

Les hôtels des neuf stations thermales ouvertes de mai à septembre 2008 ont hébergé 173 077 touristes qui ont passé 497 511 nuits. La clientèle thermale représente près d'un tiers de la fréquentation des villes d'eaux. Châtelguyon reste la station thermale la plus fréquentée par les curistes et les accompagnants. Elle concentre 23,2 % des séjours liés au thermalisme de la région précédant Vichy et Le Mont-Dore.

Campings : embellie pour les campings haut de gamme

La fréquentation des campings est cette année en forte progression. De mai à septembre 2008, les campings classés de 1 à 4 étoiles ont accueilli 382 897 touristes et comptabilisé 1 558 141 nuitées, soit respectivement 3,8 %

Principaux indicateurs de fréquentation en 2008

Hausse de la fréquentation

| | Hôtellerie classée | | | Campings classés | | |
|-----------------|--------------------|---------------------|-------------------|------------------|---------------------|-------------------|
| | Nuitées | Évolution 2008/2007 | Taux d'occupation | Nuitées | Évolution 2008/2007 | Taux d'occupation |
| Allier | 829 288 | + 1,1 % | 53,2 % | 251 820 | + 7,5 % | 24,9 % |
| Cantal | 509 993 | - 1,5 % | 36,9 % | 303 240 | + 0,6 % | 17,8 % |
| Haute-Loire | 309 814 | - 1,8 % | 41,4 % | 193 484 | + 0,1 % | 18,7 % |
| Puy-de-Dôme | 1 768 022 | + 1,0 % | 51,6 % | 809 598 | + 6,2 % | 23,6 % |
| Auvergne | 3 417 117 | + 0,4 % | 48,4 % | 1 558 142 | + 4,5 % | 21,7 % |

Sources : Insee ; Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

et 4,5 % de plus qu'en 2007. Mais seuls les campings 3 et 4 étoiles bénéficient de cette embellie (respectivement + 3,9 % et + 27,1 % par rapport à l'année précédente). Si cette hausse de la fréquentation se ressent dans les quatre départements, elle concerne particulièrement l'Allier et le Puy-de-Dôme, avec une augmentation de 7,5 % et 6,2 %. Au niveau national, la fréquentation est également en hausse même si celle-ci est moindre qu'en Auvergne (+ 1,2 % par rapport à 2007).

Les touristes étrangers ont été plus nombreux que la saison précédente à choisir l'Auvergne comme destination. Ils représentent plus de 26 % de la fréquentation régionale. Les Néerlandais sont majoritaires avec 62,3 % de la fréquentation étrangère. Ils sont suivis par les Britanniques et les Belges.

La fréquentation des emplacements locatifs est toujours en constante augmentation. Entre 2007 et 2008, elle a progressé de 2 %. Les emplacements locatifs ont engendré, en 2008, 28,4 % de la fréquentation totale des campings alors qu'ils représentent 12 % de l'offre. En Auvergne, 53 % des campings proposent à la location des emplacements équipés d'un hébergement de type mobil-home, chalet ou autre habitation légère de loisir. Ce mode d'hébergement continue à se développer, essentiellement dans les terrains haut de gamme. Dans les campings 4 étoiles, il représente plus de 30 % de l'offre des emplacements, contre moins de 3 % dans les campings 1 étoile.

Au cours de la saison 2008, 57 149 campeurs se sont installés sur les terrains des villes thermales où ils ont passé 310 905 nuits. La clientèle liée au thermalisme (curistes et accompagnants) représente 27 % de la fréquentation des villes thermales. Le taux d'occupation des campings des villes thermales atteint 31,3 %. Il reste nettement supérieur à celui des autres campings de la région qui s'établit à 19,9 %.

Près de 55 % des campings sont gérés par des collectivités locales mais ils réalisent seulement 38 % de la fréquentation de l'hôtellerie de plein air. 39 % sont en gestion privée. Les autres campings sont soit la propriété d'associations, soit celle de comités d'entreprises.

Meublés : en perte de vitesse

Entre mai et septembre 2008, les meublés classés de la région ont enregistré 659 836 nuitées, soit une diminution de 15,4 % par rapport à l'année précédente. Les meublés 2 étoiles représentent plus de 55 % de la fréquentation régionale.

Fréquentation des meublés classés hors centrales de réservation en 2008

Diminution de la fréquentation

| | Nuitées | Évolution 2008/2007 | Durée moyenne de séjour |
|-----------------|----------------|---------------------|-------------------------|
| Allier | 99 608 | - 5,9 % | 15,9 |
| Cantal | 166 137 | - 15,0 % | 8,4 |
| Haute-Loire | 55 689 | + 1,0 % | 9,6 |
| Puy-de-Dôme | 338 399 | - 20,0 % | 10,8 |
| Auvergne | 659 833 | - 15,4 % | 10,4 |

Sources : Insee ; Thermauvergne ; SPOT Auvergne

Le Puy-de-Dôme reste le département le plus fréquenté d'Auvergne, devant le Cantal et l'Allier. Il regroupe à lui seul plus de 51 % des nuitées de la région. Il est toujours le premier département auvergnat en matière d'offre de location de meublés classés et concentre près de 53 % du parc régional.

Au cours de la saison, 65,9 % des nuitées ont été réalisées sur les mois de juillet et d'août. Dans les villes d'eaux, le pic saisonnier atteint seulement 53,9 %. Les mois de mai, juin et septembre bénéficient d'un meilleur niveau d'activité grâce à l'étalement de la saison thermique.

De mai à septembre 2008, les curistes et les accompagnants ont passé 222 389 nuits dans les meublés classés des différentes villes d'eaux de la région. Ils privilégient majoritairement comme mode d'hébergement les meublés suivis des hôtels et des campings.

En 2008, 63 242 touristes ont séjourné dans les meublés labellisés auvergnats. Ils sont venus moins nombreux que la saison dernière et sont restés moins longtemps : 10,4 jours en moyenne. La clientèle des meublés est principalement française et vient en particulier des régions Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Centre. Les étrangers ont généré moins de 5 % des nuitées et proviennent en grande partie des Pays frontaliers du nord de la France : Belgique, Luxembourg et Pays-Bas.

Martine CAUWET, Insee

Principales définitions

- ▶ **Séjours (ou arrivées)** : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel (camping ou meublé).
- ▶ **Nuitées** : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel, camping ou meublé. Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.
- ▶ **Durée moyenne de séjour** : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.
- ▶ **Taux d'occupation** : rapport du nombre de chambres d'hôtels, d'emplacements de camping ou de meublés occupés au nombre de chambres d'hôtels, d'emplacements de camping ou de meublés réellement offerts, calculé en tenant compte du nombre de jours d'ouverture.

Créations d'entreprises : l'exception auvergnate

L'année 2008 s'est déroulée dans un climat économique peu favorable aux créations d'entreprises. Dans toutes les régions françaises, le ralentissement a été perceptible à des degrés divers. L'Auvergne n'a pas fait exception. Néanmoins la progression du nombre de ses créations, du même ordre que celle de l'année précédente, lui permet de se distinguer et d'occuper la première place des régions françaises dans ce domaine. Toutefois la portée de ce résultat est atténuée par la faiblesse récurrente du taux de création auvergnat, le plus bas rencontré sur le territoire national. Les créations progressent dans les principaux secteurs d'activité de la région. Un seul fait exception : la construction où le recul enregistré est supérieur à la moyenne nationale.

En 2008, le contexte et les perspectives économiques défavorables ont eu pour effet de freiner le rythme des créations d'entreprises dans l'ensemble des régions françaises. La moyenne nationale atteint ainsi + 1,8 % sur un an contre + 12,5 % en 2007. Dans une majorité de régions, en dépit d'un ralentissement quelquefois accentué, les créations restent orientées à la hausse ou se stabilisent. Mais dans une dizaine d'autres, la tendance est inverse (baisses comprises entre 0,4 % et 4,8 %). Dans cet environnement, la situation de l'Auvergne constitue une exception. Au cours de l'année 2008, 4 914 nouvelles entreprises sont venues grossir les rangs de l'appareil productif régional, soit 7,5 % de plus qu'en 2007. En léger retrait par rapport à celle de l'année précédente (+ 8,0 %), cette progression place l'Auvergne en tête de toutes les régions. Néanmoins la portée de ce phénomène est limitée par la faiblesse récurrente du taux de création auvergnat. Une nouvelle fois, l'Auvergne présente le taux de création le plus bas de France. En 2008, il s'établit à 8,7 %, à 2,3 points de la moyenne nationale.

Hausse dans les principaux secteurs sauf dans la construction

En 2008, la tendance observée pour l'ensemble des créations auvergnates se retrouve, à des degrés divers, dans les principaux secteurs d'activité de la région. Un seul réagit à contre-courant : le secteur de la construction où le recul constaté, proche de 6,0 % sur un an (- 2,1 % au plan national), succède à plusieurs années de hausse accélérée.

Les créations dans les industries agroalimentaires et dans le reste de l'industrie augmentent dans une proportion quasi équivalente (supérieure à 15 % sur un an). À l'échelon national, l'effet de la forte poussée rencontrée dans les industries agroalimentaires (+ 57,0 %) est amoindri par un recul des autres créations industrielles (- 2,2 %). En Auvergne, les créations industrielles représentent en cumulé 5,3 % du total des créations, soit 1 point de moins qu'en moyenne nationale.

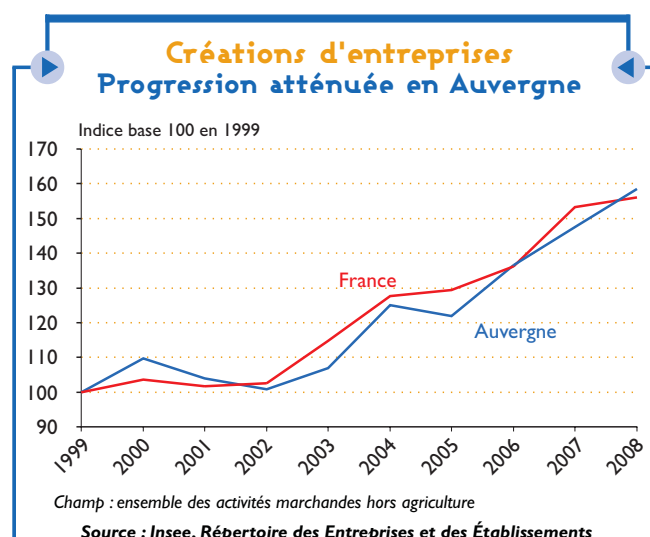
Dans le commerce, le niveau d'ensemble des créations augmente de 7,8 % (- 1,0 % au niveau France). La majeure partie des créations s'est effectuée dans le commerce de détail (près de 72 % du volume de nouvelles entreprises du secteur). En 2008, l'importance du commerce

dans les créations d'entreprises se confirme : il génère plus du quart du volume total de l'année en Auvergne contre 23,8 % à l'échelon national.

En Auvergne, près de la moitié des entreprises créées relèvent d'une activité de service (53 % au niveau France). Le volume de 2008 est supérieur de 11,6 % à celui de 2007 (+ 3,4 % au niveau national). La plus forte contribution à ce résultat d'ensemble émane du secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale (+ 37,2 % ; France : + 11,8 %). Malgré un climat d'affaires en décélération, les créations d'entreprises immobilières se poursuivent encore à un rythme élevé (+ 34,3 % contre - 3,2 % au niveau France). Les services aux entreprises (41,1 % des créations du secteur des services) conservent un bon niveau (+ 13,4 % ; France : + 5,6 %). Dans les services aux particuliers, les créations de cafés, hôtels et restaurants demeurent stables (- 0,3 %) et ont pour effet de modérer la hausse d'ensemble du secteur (+ 5,9 %).

Remontée des créations sans salarié

En 2008, les personnes physiques restent à près de 63 % la catégorie juridique la plus présente chez les créateurs auvergnats (50,9 % en France). Commerçants, professions libérales et artisans sont une nouvelle fois les



→ Créations d'entreprises en 2008

| Activité | Allier | | Cantal | | Haute-Loire | | Puy-de-Dôme | | Auvergne | | France métr. |
|----------------------------------|--------------|---------------------|------------|---------------------|-------------|---------------------|--------------|---------------------|--------------|---------------------|---------------------|
| | Créations | Évolution 2008/2007 | Créations | Évolution 2008/2007 | Créations | Évolution 2008/2007 | Créations | Évolution 2008/2007 | Créations | Évolution 2008/2007 | Évolution 2008/2007 |
| IAA | 16 | ↘ | 6 | ↘ | 34 | ↗ | 33 | ↗ | 89 | + 15,6 % | + 57,0 % |
| Industrie (hors IAA) | 50 | ↘ | 22 | ↗ | 67 | ↗ | 118 | ↘ | 258 | + 15,7 % | - 2,2 % |
| Construction | 180 | ↘ | 78 | ↗ | 159 | ↘ | 396 | ↘ | 813 | - 5,9 % | - 2,1 % |
| Commerce et réparation | 370 | ↗ | 108 | ↘ | 212 | ↘ | 661 | ↗ | 1 351 | + 7,8 % | - 1,0 % |
| Transports | 13 | ↘ | 10 | ↘ | 16 | ↘ | 44 | ↘ | 83 | - 30,3 % | + 2,3 % |
| Activités financières | 12 | ↘ | 8 | ↗ | 6 | ↘ | 28 | ↘ | 54 | - 37,2 % | - 2,0 % |
| Immobilier, location | 55 | ↗ | 21 | ↗ | 40 | ↘ | 111 | ↗ | 227 | + 34,3 % | - 3,2 % |
| Services aux entreprises | 163 | ↗ | 67 | ↗ | 133 | ↗ | 366 | ↗ | 729 | + 13,4 % | + 5,6 % |
| Hôtels-Cafés-Restaurants | 85 | ↗ | 64 | ↗ | 75 | ↘ | 170 | ↘ | 394 | - 0,3 % | - 8,2 % |
| Autres services aux particuliers | 116 | ↗ | 50 | ↗ | 69 | ↗ | 214 | ↗ | 448 | + 11,7 % | + 4,2 % |
| Éducation, santé, action sociale | 95 | ↗ | 49 | ↗ | 80 | ↗ | 244 | ↗ | 468 | + 37,2 % | + 11,8 % |
| Ensemble | 1 155 | + 6,5 % | 483 | + 20,1 % | 891 | + 8,0 % | 2 385 | + 5,5 % | 4 914 | + 7,5 % | + 1,8 % |

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (champ : ensemble des activités marchandes, hors agriculture)

mieux représentés (86,4 % de la catégorie à eux trois en Auvergne et 85,6 % en France). Parallèlement la création d'entreprise sous la forme d'une société demeure encore relativement sous-utilisée en Auvergne, notamment en SARL. En effet cette pratique concerne 34 % des créations régionales de 2008, soit presque 11 points de moins que la moyenne nationale.

En Auvergne, la prépondérance de la catégorie « personnes physiques » se vérifie au travers des créations de chaque grand secteur d'activité. Dans tous les cas, cette catégorie juridique monopolise largement plus de la moitié du volume d'entreprises créées en 2008.

Sur l'ensemble des créations régionales de 2008, plus de 3 000 d'entre elles sont accomplies par des personnes physiques dont l'âge moyen est de 38 ans, quel que soit le sexe du créateur. Au niveau France, l'âge moyen approche les 39 ans chez les hommes et se situe à 37,5 ans chez les femmes.

La part d'entreprises régionales créées avec au moins un salarié est passée de 12,3 % en 2007 à 11,4 % en 2008. Dans 90 % des 559 unités nouvelles concernées, l'effectif salarié maximum n'excède pas 5 personnes. Le secteur le mieux pourvu est celui des services, avec 230 entreprises présentes dans la quasi-totalité des tranches d'effectifs comprises entre 0 et 99 salariés. Viennent ensuite dans l'ordre le commerce, la construction et l'industrie.

Parmi les 4 914 créateurs d'entreprise auvergnats déclarés en 2008, 340 sont inscrits au Répertoire des métiers. Près de 29 % d'entre eux exercent avec leur conjoint (13,7 % au niveau national), notamment dans le commerce de détail, la restauration et la construction.

Perte de vitesse des créations dans le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire

En 2008, la hausse du nombre de créations est de 8,0 % en Haute-Loire et de 5,5 % dans le Puy-de-Dôme. Le léger ralentissement par rapport au résultat de 2007 enregistré en moyenne régionale s'amplifie dans ces deux départements : l'augmentation dépassait 14 % dans le premier et 10 % dans le second. En Haute-Loire, le nombre de créations industrielles (101) s'accroît de 71,2 % par rapport à celui de 2007. Mais dans les autres secteurs le niveau des créations est plus modéré : + 10,6 % dans l'ensemble des services ; + 0,5 % dans le commerce et surtout - 9,7 % dans la construction. Dans le Puy-de-Dôme, l'échelle des résultats se resserre : - 0,8 % pour les créations dans le secteur de la construction ; + 1,3 % dans l'industrie ; + 6,0 % dans l'ensemble des services et + 9,8 % dans le commerce.

En revanche, dans l'Allier, la hausse de 2007 s'est non seulement prolongée mais aussi amplifiée (+ 6,5 % en 2008 contre + 3,3 % en 2007). Le recul du nombre des créations industrielles (- 2,9 %) et de la construction (- 17,6 %) est compensé par une hausse dans le commerce (+ 16,4 %) et l'ensemble des services (+ 12,5 %). Dans le Cantal, la création d'entreprise a repris un nouveau souffle après un recul en 2007, avec une augmentation de 20,1 % sur un an du nombre d'entreprises nouvelles. Le niveau atteint par les créations dans l'ensemble des services (+ 44,0 %), l'industrie (+ 16,7 %) et la construction (+ 11,4 %) atténue le recul de celles du commerce (- 11,5 %).

Alain BATIFOULIER, Insee

Naissances et décès en hausse en Auvergne

L'année 2008 se caractérise par une légère hausse du nombre des naissances (+ 166) et une augmentation sensible du nombre des décès (+ 362) en Auvergne, comme au niveau national. Bien que le solde naturel soit négatif de 475 personnes, l'impact est assez faible sur la population de la région Auvergne.

Plus de naissances pour l'année 2008

En 2008, 13 997 naissances ont été enregistrées en Auvergne, soit 166 de plus qu'en 2007 (+ 1,2 %). La tendance nationale est la même, dans une proportion un peu plus importante, puisque les naissances augmentent de 2,1 % pour atteindre 801 000 naissances (16 462 de plus qu'en 2007).

Dans la région, la plus forte augmentation concerne la Haute-Loire avec une augmentation de 126 bébés (+ 5,5 %). Dans le Puy-de-Dôme, la hausse reste assez proche de la moyenne régionale avec + 1,3 %. Le nombre de naissances dans l'Allier reste stable. Seul le Cantal affiche une baisse des naissances de 3,5 %.

Le solde naturel régional se décline différemment entre les quatre départements auvergnats. Dans l'Allier et le Cantal, il est négatif : le déficit naturel atteint respectivement 1 019 et 547 personnes. Dans ces deux départements, le déficit naturel continue de s'accroître. Dans les deux autres départements, le nombre des naissances est supérieur à celui des décès. Le solde naturel de la Haute-Loire est relativement stable avec une hausse de 88 personnes. En revanche, dans le Puy-de-Dôme, l'excédent naturel atteint 1 003 personnes.

Viviane PELA, Insee

Un nombre de décès en 2008 en légère augmentation

En 2008, en Auvergne, 14 472 décès ont été dénombrés, soit 362 décès de plus qu'en 2007 (+ 2,6 %). Au niveau national, la tendance est identique : l'augmentation atteint 2,7 %, avec 13 902 décès supplémentaires.

Dans la région, la hausse du nombre de décès est inégalement répartie sur les quatre départements. Dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, l'augmentation du nombre de décès est importante : respectivement 4,7 % et 3,1 % (soit 193 et 178 décès supplémentaires). Le nombre de décès dans la Haute-Loire reste relativement stable (+ 0,3 %). Le département du Cantal se singularise par un nombre de décès en baisse de 0,8 %, soit 15 décès de moins qu'en 2007.

Solde naturel en baisse

En 2008, le nombre des décès auvergnats est supérieur de 475 personnes à celui des naissances. Ce solde naturel négatif est supérieur à celui de 2007 (- 279).

Au niveau national, l'accroissement naturel atteint 268 000 personnes. Ce résultat est légèrement supérieur à celui enregistré en 2007 (265 440 personnes).

Pour en savoir plus

« Bilan démographique 2008 : Plus d'enfants, de plus en plus tard »
Anna PLA, Insee Première n° 1220, janvier 2009



Naissances et décès

| | Allier | Cantal | Haute-Loire | Puy-de-Dôme | Auvergne | France métro. | |
|------------------------|--------|---------|-------------|-------------|----------|---------------|-----------|
| Naissances domiciliées | 2004 | 3 335 | 1 396 | 2 416 | 6 632 | 13 779 | |
| | 2005 | 3 363 | 1 391 | 2 485 | 6 701 | 13 940 | |
| | 2006 | 3 503 | 1 398 | 2 426 | 6 902 | 14 229 | |
| | 2007 | 3 277 | 1 357 | 2 301 | 6 896 | 13 831 | |
| | 2008* | 3 275 | 1 309 | 2 427 | 6 986 | 13 997 | 801 000 |
| Décès domiciliés | 2004 | 4 082 | 1 853 | 2 318 | 5 755 | 14 008 | |
| | 2005 | 4 346 | 1 871 | 2 327 | 5 981 | 14 525 | |
| | 2006 | 4 105 | 1 818 | 2 248 | 5 755 | 13 926 | |
| | 2007 | 4 101 | 1 871 | 2 333 | 5 805 | 14 110 | |
| | 2008* | 4 294 | 1 856 | 2 339 | 5 983 | 14 472 | 533 000 |
| Solde naturel | 2004 | - 747 | - 457 | + 98 | + 877 | - 229 | + 258 781 |
| | 2005 | - 983 | - 480 | + 158 | + 720 | - 585 | + 247 161 |
| | 2006 | - 602 | - 420 | + 178 | + 1 147 | + 303 | + 280 670 |
| | 2007 | - 824 | - 514 | - 32 | + 1 091 | - 279 | + 265 440 |
| | 2008* | - 1 019 | - 547 | + 88 | + 1 003 | - 475 | + 268 000 |

* Données provisoires

Source : Insee, État civil

Population auvergnate : croissance et vieillissement accentué

Au 1^{er} janvier 2008, la population de l'Auvergne est estimée à 1 341 000 habitants. Grâce à une attractivité accrue, la région poursuit son redressement démographique amorcé depuis une dizaine d'années, mais à un rythme inférieur à la moyenne nationale. Le vieillissement plus prononcé de sa population pèse fortement sur son dynamisme démographique.

Un redressement démographique qui se confirme

Avec une population estimée à 1 341 000 habitants au 1^{er} janvier 2008 contre 1 309 000 en 1999, l'Auvergne poursuit son redressement démographique amorcé depuis le début des années 2000. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte national où la population française augmente rapidement : + 0,7 % en moyenne chaque année depuis 1999. La progression auvergnate est deux fois moins élevée : + 0,3 % annuellement sur la période 1999-2008, soit près de 3 500 habitants supplémentaires chaque année. Il faut remonter au début des années 1960, en plein baby-boom, pour retrouver une hausse comparable dans la région. Sur la période récente, l'Auvergne fait partie des neuf régions métropolitaines qui ont une croissance démographique intermédiaire (de + 0,2 % à + 0,5 %). Elle se

situe désormais au 15^e rang des régions métropolitaines pour l'évolution de sa population, alors qu'elle était au 21^e et avant-dernier rang entre 1990 et 1999. Le regain de croissance constaté en Auvergne ne comble donc pas le retard pris sur la moyenne nationale. La densité auvergnate (51 habitants au km² en 2008) est équivalente à celle enregistrée en 1999 (50 habitants au km²) alors que la densité métropolitaine (114 habitants au km² en 2008) s'est accrue de 6 habitants au km² depuis 1999.

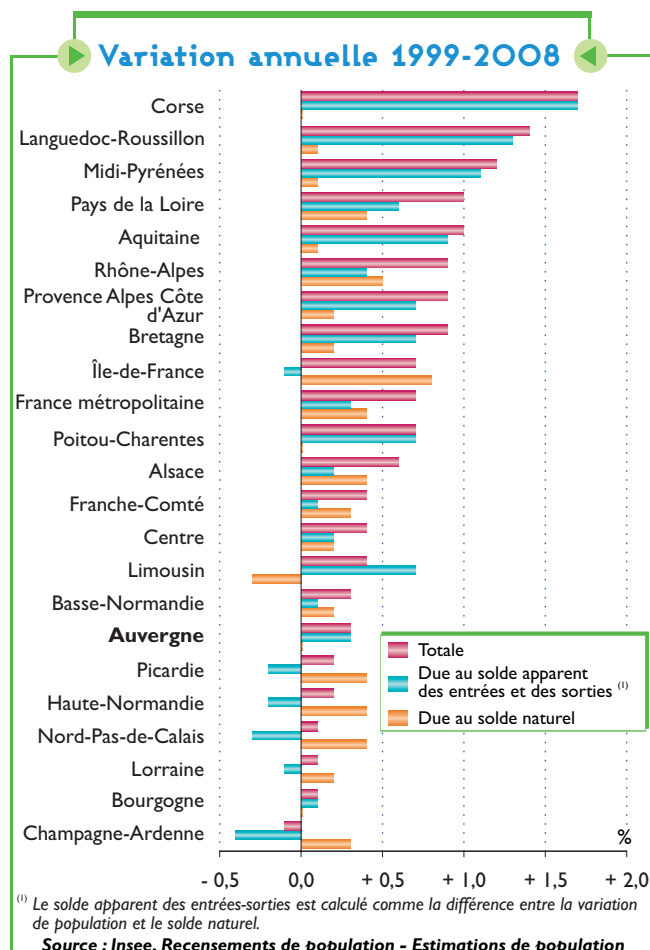
Une attractivité moteur de la croissance

L'attractivité accrue de la région explique ce regain démographique. Les arrivées de population en Auvergne sont désormais plus nombreuses que les départs. De 1999 à 2008, le taux de croissance de la population auvergnate dû au solde migratoire apparent est de 0,3 % par an, plus du triple de ce qu'il était entre 1990 et 1999. Équivalent à la moyenne nationale, ce taux place l'Auvergne au 11^e rang des 22 régions françaises en termes d'attractivité démographique. Dans les régions fortement excédentaires du sud et de la façade atlantique, l'augmentation de population due aux mouvements migratoires est deux à trois fois plus importante que celle constatée en Auvergne. À l'inverse, à l'exception de l'Alsace, toutes les régions du nord et de l'est de la France connaissent un déficit migratoire.

Un vieillissement plus accentué

L'excédent migratoire fait plus que compenser un déficit naturel qui s'atténue mais perdure, reflet d'une population en moyenne plus âgée qu'au niveau national. En 2007, 25,7 % de la population auvergnate est âgée de plus de 60 ans, contre 21,5 % en moyenne en France métropolitaine. L'Auvergne reste sans surprise dans le tiercé des régions les plus âgées. Le rapport entre le nombre de jeunes (de moins de 20 ans) et de personnes âgées (de plus de 60 ans) atteint 0,9, soit le taux le plus bas après celui de la Corse (0,8) et du Limousin (0,7). La France métropolitaine ainsi qu'une majorité de régions (14 sur 22) affichent encore un rapport supérieur à un.

La part des personnes de moins de 20 ans dans la population décroît alors que celle des seniors progresse. C'est pour les plus âgés que la progression est la plus rapide. De 1999 à 2007, le nombre d'Auvergnats de 75 ans ou plus a augmenté de 25 %, dix fois plus vite que la population totale (+ 2,3 %). Dans le même temps, le nombre de jeunes Auvergnats de moins de 20 ans accusait une baisse de 1 %.



Diminution sensible de l'emploi salarié marchand en 2008

Les répercussions de la crise se font sentir dans toutes les régions à partir du printemps 2008. L'évolution de l'emploi salarié marchand est nettement moins favorable en 2008 qu'en 2007. En Auvergne, l'emploi salarié marchand non agricole diminue de 1,3 %. L'emploi se contracte plus fortement dans la Haute-Loire et l'Allier : les effectifs salariés diminuent de 1,6 %. L'industrie est le secteur d'activité le plus touché par la réduction des effectifs (- 2,9 %). Quels que soient les secteurs d'activité, l'évolution de l'emploi en Auvergne est nettement moins favorable qu'au niveau national.

Entre 2002 et 2007, l'emploi salarié marchand non agricole avait enregistré annuellement une progression en Auvergne, mais moindre qu'au niveau de la France et de la France de province (France hors Île-de-France).

En 2008, l'emploi salarié marchand régresse plus fortement en Auvergne (- 1,3 %) qu'au niveau de la France et de la province. L'Auvergne figure ainsi parmi les régions dans lesquelles la baisse de l'emploi est la plus marquée.

Quant à l'emploi salarié total, il régresse en Auvergne en 2008, alors qu'il avait progressé de 40 500 salariés au cours des dix années précédentes, passant de 422 000 salariés fin 1997 à 462 500 fin 2007.

L'emploi en perte de vitesse dans les quatre grands secteurs

Après un début d'année plutôt positif, l'emploi salarié marchand a régressé dès le deuxième trimestre dans tous les grands secteurs d'activité et dans les quatre départements de la région (en données corrigées des variations saisonnières).

D'autre part, une baisse dans l'emploi dans l'intérim supérieure à 10 % pour ce seul deuxième trimestre constitue un signal avant-coureur fort de la dégradation de la situation de l'emploi dans la région.

Sur l'ensemble de l'année, l'évolution de l'emploi en Auvergne est, dans les quatre grands secteurs d'activité, nettement moins favorable que l'évolution enregistrée au niveau de la France et de la France de province.

En 2008, la baisse de l'emploi salarié industriel auvergnat a continué à un rythme très rapide.

Source et champ

L'article porte sur le champ EI et sur des données complémentaires relatives à l'intérim. Le champ EI (noyau du secteur marchand non agricole, hors intérim) comprend les activités marchandes, à l'exception de l'agriculture et des salariés cotisant à la MSA, de l'intérim, de plusieurs grandes entreprises nationales, des stagiaires AFPA, de la vente à domicile, des personnels permanents de la formation continue.

Les données sur ce champ sont établies à partir des bordereaux de recouvrement des cotisations (BRC) adressés par les employeurs aux URSSAF et transmis trimestriellement à l'Insee.

Dans la construction, la croissance de 3 % par an enregistrée au cours des années précédentes a laissé la place à une quasi-stagnation. Dans le commerce, pour la première fois depuis longtemps, l'emploi est en net recul. Dans les services marchands hors intérim, la hausse de l'emploi est stoppée. L'emploi intérimaire (qui représente environ 10 000 emplois dans la région), très sensible à la conjoncture générale, a chuté brutalement dans toutes les régions et particulièrement en Auvergne (- 25 % environ sur l'année).

L'emploi se contracte plus fortement dans la Haute-Loire et l'Allier, avec une diminution des effectifs salariés de 1,6 %. Dans le Puy-de-Dôme, la réduction de l'emploi industriel est très marquée (- 3,5 %).

Nicolas MERLIN, Insee

Évolution de l'emploi salarié marchand non agricole entre 2007 et 2008

| | Industrie | Construction | Commerce | Services marchands | Total |
|-----------------|----------------|----------------|----------------|--------------------|----------------|
| Allier | - 2,0 % | + 0,1 % | - 3,1 % | - 0,8 % | - 1,6 % |
| Cantal | - 1,5 % | - 0,4 % | - 0,9 % | - 0,6 % | - 0,8 % |
| Haute-Loire | - 2,9 % | - 0,5 % | - 0,9 % | - 0,4 % | - 1,6 % |
| Puy-de-Dôme | - 3,5 % | + 0,9 % | - 1,2 % | + 0,6 % | - 1,1 % |
| Auvergne | - 2,9 % | + 0,3 % | - 1,6 % | + 0,0 % | - 1,3 % |

Champ : EI (voir encadré « source et champ »).

Marché du travail : des chiffres en phase avec le contexte de 2008

En Auvergne, l'année 2008 s'est achevée par une forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi, supérieure à 16 % sur un an. La situation régionale s'avère d'autant plus préoccupante qu'en moyenne nationale la hausse se limite à 11,7 %. La dégradation du marché du travail régional et national affecte plus fortement les hommes, notamment les plus jeunes d'entre eux.

L'année 2008 a été marquée par la dégradation progressive du marché du travail en Auvergne. Ainsi à la fin du mois de décembre, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie I (emploi à durée indéterminée et à temps plein, pour lequel ils sont immédiatement disponibles) atteignait le chiffre de 41 163 contre 35 376 un an auparavant, soit une augmentation de 16,4 %. Ce résultat est d'autant plus préoccupant qu'il dépasse nettement la moyenne nationale (+ 11,7 %). Il revêt en outre d'autres aspects défavorables. Dans la région comme au niveau national, les hommes sont les premières victimes de la dégradation du marché du travail. En Auvergne les demandes d'emploi masculines augmentent de 23,9 % sur un an. Toutes proportions gardées, la hausse est plus modérée en moyenne nationale (+ 16,6 %). L'examen de la progression des demandes féminines révèle lui aussi un écart important entre Auvergne et métropole : + 9,1 % contre + 6,5 %.

Afflux inhabituel de jeunes demandeurs

En Auvergne, le nombre total de demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans s'accroît de 26,3 %, du fait d'une forte hausse chez les hommes (+ 40,3 %). Les tranches d'âge supérieures sont moins touchées : + 13,6 % pour l'ensemble des demandeurs âgés de 25 à 49 ans ; + 14,2 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus. Mais dans les deux cas, la remontée des demandes masculines avoisine 20 %.

Marché du travail auvergnat : forte dégradation, plus accentuée qu'au niveau national

| | Auvergne | | | France métropolitaine | | |
|--|------------------|----------|-----------------------------|-----------------------|----------|-----------------------------|
| | Données fin 2008 | Tendance | Évolution fin 2008/fin 2007 | Données fin 2008 | Tendance | Évolution fin 2008/fin 2007 |
| Taux de chômage (provisoire) | 7,3 % | ↗ | + 0,7 pt | 7,8 % | ↗ | + 0,3 pt |
| Demandeurs d'emploi (catégorie I) | 41 163 | ↗ | + 16,4 % | 2 169 957 | ↗ | + 11,7 % |
| dont hommes | 21 377 | ↗ | + 23,9 % | 1 168 195 | ↗ | + 16,6 % |
| femmes | 19 786 | ↗ | + 9,1 % | 1 001 362 | ↗ | + 6,5 % |
| âgés de moins de 25 ans | 9 344 | ↗ | + 26,3 % | 456 079 | ↗ | + 19,7 % |
| âgés de 50 ans et plus | 5 323 | ↗ | + 14,2 % | 294 565 | ↗ | + 8,8 % |
| Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an | 10 809 | ↗ | + 11,1 % | 518 869 | ↗ | + 3,3 % |
| Demandes pour cause de licenciement | 6 393 | ↗ | + 10,0 % | 479 133 | ↗ | + 3,3 % |
| dont licenciements économiques | 1 436 | ↗ | + 12,3 % | 98 907 | ↗ | + 1,0 % |
| autres licenciements | 4 957 | ↗ | + 9,4 % | 380 226 | ↗ | + 3,9 % |
| Demandes pour cause de démission | 2 233 | ↗ | + 20,6 % | 82 709 | ↗ | + 6,5 % |

Source : Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville - Dares

Quel que soit le niveau scolaire des demandeurs, tous les échelons sont touchés. Le nombre des demandeurs d'emploi titulaires d'un BEP, d'un CAP ou parmi les moins diplômés augmente de 17,7 %, avec un fort décalage entre hommes (+ 26,1 %) et femmes (+ 8,4 %). Pour les titulaires d'un baccalauréat ou d'un brevet technique ou professionnel, le résultat d'ensemble est du même ordre (+ 17,3 %), mais l'écart entre les deux sexes se réduit (+ 26,1 % pour les hommes contre + 10,9 % pour les femmes). Pour les diplômés de l'enseignement supérieur, la hausse s'élève à 11,5 % et l'écart entre hommes et femmes n'atteint pas 5 points (+ 13,9 % contre + 9,6 %).

La hausse se reflète dans l'ensemble des catégories socioprofessionnelles. Les manœuvres et ouvriers sont particulièrement touchés (+ 30,2 %). La situation dégradée affecte particulièrement les ouvriers qualifiés (+ 33,0 %). Les autres catégories apparaissent comme relativement plus épargnées. Les hausses s'échelonnent de 6,4 % (ingénieurs et cadres) à 13,2 % (employés qualifiés). Les employés représentent toujours la majorité des demandeurs d'emploi en Auvergne (56,5 %) comme au niveau national (59,1 %).

L'examen des motifs d'inscription à Pôle Emploi permet indirectement d'entrevoir la situation de certains secteurs de l'économie régionale. Tel est le cas des fins de mission d'intérim (+ 52,5 % pour l'ensemble des demandes et + 60,2 % pour les demandes masculines). Ce motif est pour près de 60 % à la base des demandes des ouvriers et

autres manœuvres. Autres éléments révélateurs, les fins de contrat augmentent de 15,9 % et les inscriptions suite à une démission de 20,6 %. Ces deux motifs sont les plus répandus chez les employés.

Le nombre de demandes d'emploi supérieures à un an s'accroît de 11,1 % (+ 15,3 % chez les hommes), contre 3,3 % au niveau national. La part élevée de ces demandes reste une constante du marché du travail régional : en Auvergne, 26,3 % des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an, contre 23,9 % au niveau national.

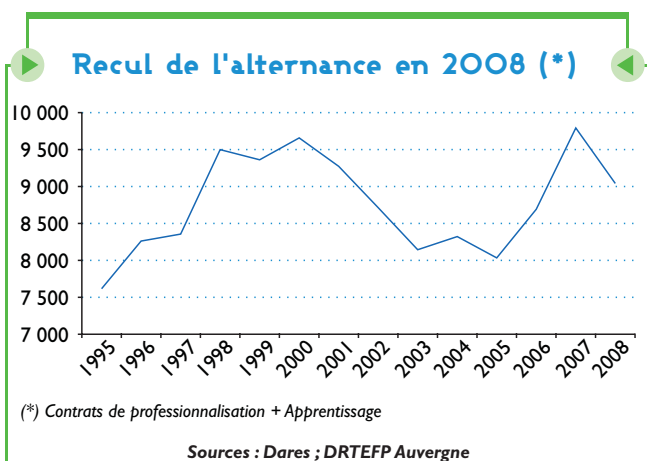
Alain BATIFOULIER, Insee

Recul du nombre de bénéficiaires de contrats aidés

Après un point haut au premier trimestre 2008 sur fond de ralentissement économique, l'emploi baisse brutalement sur le reste de l'année en Auvergne. Dans ce contexte, les dispositifs spécifiques des politiques d'emploi de l'État ont porté sur près de 16 200 nouveaux bénéficiaires en Auvergne. Ces dispositifs marquent sur l'année un repli de 19,2 % en raison d'un recul marqué sur les mesures du Plan de cohésion sociale (- 17,4 %) et des mesures à destination des jeunes (- 20,4 %). Les aides dans le secteur marchand prédominent. Cependant, en 2008, les emplois salariés aidés dans ce secteur diminuent. On ne compte plus que 11 000 nouveaux bénéficiaires. L'emploi aidé dans le secteur non marchand, exclusivement salarié, recule brutalement de 28 % et ne représente plus que 5 200 contrats.

Le retournement de l'alternance

En 2008, l'emploi salarié aidé dans le secteur marchand se caractérise par une baisse marquée des contrats en alternance (- 8 %, après + 7 % en 2006). Dans un contexte de réduction des effectifs, cette diminution concerne principalement les contrats d'apprentissage : seuls un peu plus de 6 000 ont été signés en 2008 après plus de 6 800 en 2007. Quant aux contrats de professionnalisation, si 3 000 contrats ont été signés en 2008, ceux à destination des jeunes diminuent de plus de 2 % (2 440 après 2 500 en 2007).



Un retour des contrats dans le secteur marchand

En 2008, les emplois salariés aidés dans le secteur marchand par abaissement des coûts salariaux (exonération de charges sociales ou prime) enregistrent une forte progression (+ 50 %). Mais le petit nombre de contrats concernés (un peu moins de 1 700) ne compense pas le recul des contrats en alternance.

Les contrats initiative emploi (CIE), retrouvent un intérêt pour les employeurs avec une petite centaine de contrats supplémentaires signés en 2008 (après - 500 en 2007). Complétant cette mesure, le contrat insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMI) destiné aux bénéficiaires de minima sociaux (RMI, ASS, API, AAH) affiche un résultat en forte hausse avec un doublement du nombre de nouvelles conventions (830 après 350 en 2007), principalement au profit des bénéficiaires du RMI.

Autre importante mesure ciblée de l'emploi marchand mais vers le public « Jeunes », le contrat jeune en entreprise ne rencontre plus d'intérêt : on ne dénombre que 220 embauches en 2008 après 1 850 en 2007. Depuis la mise en place de la mesure en 2002, près de 10 000 jeunes ont ainsi été embauchés. Près des trois-quarts d'entre eux sont des hommes.

Outre certains publics ciblés, l'emploi aidé dans le secteur marchand peut aussi porter sur le soutien à la création et à la reprise d'entreprises (ACCRES et EDEN). En hausse régulière depuis le début de la décennie, le nombre des bénéficiaires, est en repli de 14 % en 2008.

Un déficit de l'emploi aidé dans le secteur non marchand

En 2008, seules deux mesures du Plan de cohésion sociale restent destinées à l'emploi non marchand. Désormais le contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) et le contrat d'avenir (CAV) encadrent l'embauche des personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par des employeurs du secteur non marchand.

Si, dans l'ensemble, le nombre des contrats aidés dans le secteur non marchand diminue de plus d'un quart, on assiste à un maintien des CAV (2 870 contrats signés après 2 800 en 2007). Ce contrat, prioritairement destiné aux bénéficiaires de minima sociaux, peut être renouvelé. Ainsi, le renouvellement des contrats qui a encore progressé en 2008 explique l'augmentation enregistrée.

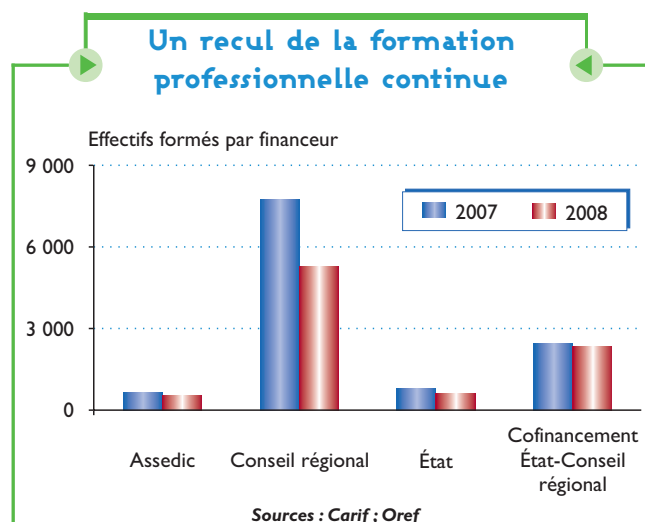
À l'inverse, le taux de rotation sur les CAE est beaucoup plus important et leur nombre a décliné fortement en

2008 de près de la moitié. Passant de 4 400 en 2007 à 2 350 en 2008. Ce résultat participe de la modération de l'embauche dans le secteur public observée depuis plus d'un an maintenant.

Formation des demandeurs d'emploi : redéploiement et transfert

En même temps que la suppression des stages destinés aux demandeurs d'emploi de longue durée, les formations de l'État ont été centrées sur certains publics spécifiques (illettrés, détenus, migrants, APP...). En diminution régulière, elles ont porté sur 610 allocataires en 2008 (- 12 % par rapport à 2007). En outre, en intégrant l'accompagnement et la formation, les contrats aidés dans le cadre du Plan de cohésion sociale ont bénéficié de crédits redéployés.

Mais ces dernières années, aux côtés de l'État, la formation professionnelle des demandeurs d'emploi a surtout été marquée par le rôle renforcé de l'ASSEDIC et surtout du Conseil régional. L'ASSEDIC finance la formation des demandeurs qu'elle indemnise notamment au titre de l'aide au retour à l'emploi (ARE). Fin 2008, plus de 550 allocataires étaient sortis des formations financées par l'assurance chômage. Toutefois, la compétence de la Région étendue en 2004 en fait le principal financeur de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, privilégiant largement les jeunes et les moins diplômés. Parmi les 2 350 sortants des formations certifiantes financées par la Région ou cofinancées État-Région, près des deux tiers avaient un niveau de formation V ou Vbis (CAP ou BEP par exemple). Cependant, leur nombre a baissé en 2008, ils étaient 2 550 fin 2007.



L'État continue néanmoins de garder la maîtrise de l'accompagnement personnalisé des jeunes en difficulté vers l'emploi durable au moyen du contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) par la mobilisation des dispositifs existants d'aide à l'emploi et à la formation (hors contrats aidés du secteur non marchand). Mis en œuvre par les Missions Locales et les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), le CIVIS a concerné presque 2 950 jeunes en Auvergne, soit autant qu'en 2007. Enfin, les ateliers pédagogiques personnalisés (APP) sont des dispositifs permettant à des adultes de se former selon une démarche dite d'autoformation accompagnée et sont mis en place sous l'égide de la formation professionnelle de l'État. Ils concernent principalement les adultes. Les femmes représentent trois-quarts des effectifs. Avec 3 900 bénéficiaires en 2008, les APP ont rencontré moins de succès qu'en 2007 (5 640 bénéficiaires).

Mise en œuvre du Plan de cohésion sociale en 2008 L'effort de l'État a porté sur le secteur marchand Effectifs et évolution en 2008

| | Personnes sans emploi rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi | | Bénéficiaires de minima sociaux | |
|----------------------|--|----------|---------------------------------|-----------|
| | CIE | | CI-RMA | |
| Secteur marchand | 842 | + 10,4 % | 828 | + 136,0 % |
| Secteur non marchand | CAE | | CAV | |
| | 2 357 | - 47,0 % | 2 870 | + 2,4 % |

Sources : Dares ; DRTEFP Auvergne

Benoît FONTAINE, Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Les niveaux de formation selon une classification interministérielle

- ▶ **Niveau Vbis** : années intermédiaires de second cycle court (1^{ère} année de CA en 2 ans – 2^e année de CAP en 3 ans – 1^{ère} année de BEP).
- ▶ **Niveau V** : années terminales de second cycle court (CAP ou CAPA, BEP ou BEPA) ; premières années des baccalauréats professionnels et technologiques, des brevets professionnels et titres homologués.
- ▶ **Niveau IV** : années terminales de second cycle long : baccalauréats professionnels et technologiques, brevets de technicien, brevets professionnels. 1^{ère} année de STS. Titres homologués.
- ▶ **Niveau III** : année terminale de STS. Titres homologués.
- ▶ **Niveau II, I** : préparation d'un diplôme de 2^e ou 3^e cycle.

Les élections prud'homales de 2008

Les élections prud'homales de 2008 se sont traduites en Auvergne par un taux d'abstention inégalé dans le collège salariés. Ce scrutin a favorisé la CGT (41,8 %) qui gagne 8 points. En revanche, la CFDT (18,1 %) apparaît comme la grande perdante avec un recul de 9,3 points. Pour l'Auvergne, la centrale cédétiste arrive désormais troisième, derrière FO (18,8 %).

De 2002 à 2008, le corps électoral est passé en Auvergne de 349 572 à 357 345 électeurs. Cette hausse est uniquement le fait du collège salariés (344 711 électeurs en 2008), qui, en 6 ans, affiche 15 557 nouveaux inscrits. Le collège employeur (12 634 électeurs en 2008) a perdu 7 784 électeurs sur la même période.

Le collège salariés s'accroît essentiellement dans la section commerce avec 16 516 inscrits supplémentaires et, dans une moindre mesure, dans la section activités diverses (+ 2 422 nouveaux inscrits). En revanche, la section encadrement a perdu 3 072 inscrits.

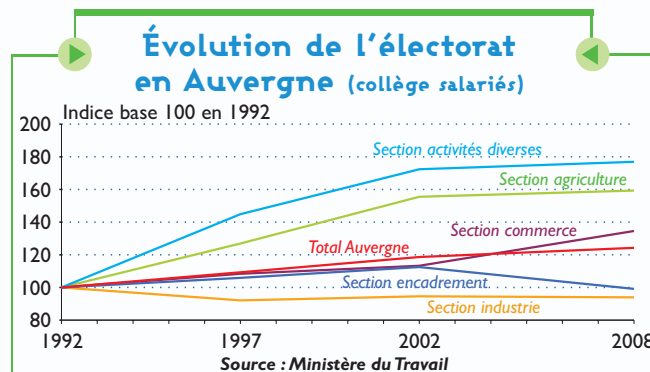
Le collège salariés : un fort taux d'abstention

L'Auvergne n'a jamais connu une abstention aussi élevée depuis trente ans. Les deux tiers des salariés ont boudé les urnes. Le taux de participation s'établit ainsi à 33 % des inscrits, soit un recul de 6,7 points par rapport à 2002. La participation en Auvergne reste toutefois nettement supérieure à la moyenne nationale (25,5 %).

La participation a fortement baissé dans les sections industrie (- 11,4 points) et agriculture (- 9,7 points) pour s'établir respectivement à 40,8 % et 31,4 % des inscrits. La section industrie continue malgré tout d'afficher une abstention moindre.

Les résultats du collège salariés par syndicat

Les résultats de ce scrutin confirment la première place de la CGT (41,8 %) en Auvergne. La CGT élargit même son audience (+ 8 points) par rapport à 2002. Elle amplifie ses gains par rapport au plan national (+ 1,9 point), où elle recueille 34 % des voix. En Auvergne, les progrès



de la CGT sont particulièrement sensibles dans la section industrie (+ 9,2 points) où elle obtient la majorité absolue. Dans la section activités diverses, la CGT gagne 9,8 points, avec 39,8 % des voix.

La CFDT paie très cher son soutien à la réforme des retraites de 2003. Avec 18,1 % des voix, la CFDT essuie en Auvergne une perte de 9 points, rétrogradant ainsi à la troisième place, derrière la CGT-FO (18,8 %). La CFDT cède surtout du terrain dans les sections commerce (- 10,2 points) et activités diverses (- 10 points). Au niveau national, les pertes de la CFDT (21,8 %) sont nettement moindres (- 3,4 points) qu'en Auvergne. De plus, la CFDT conserve sa deuxième place dans le classement national.

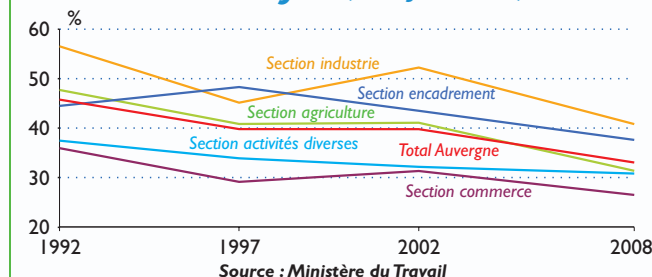
L'audience de FO évolue peu sur l'ensemble de la région et s'établit à un niveau nettement supérieur à la moyenne nationale (15,8 %). Dans la section industrie, FO (20,2 %) réalise un gain de 1,1 point et se place désormais en deuxième position, derrière la CGT. Dans la section commerce, FO enregistre un recul de 3,3 points avec 19,4 % des voix.

La CFTC (5,6 %) perd 1,7 point sur l'ensemble de la région. Dans la section encadrement, avec 5,9 % des voix, la CFTC enregistre ses plus fortes pertes (-7,1 points). Mais, d'une façon générale, la centrale chrétienne est sensiblement moins bien implantée en Auvergne que dans le reste du Pays (8,7 %).

De son côté, la CGC (6,4 %) progresse peu (+ 0,6 point), si ce n'est, dans la section encadrement (+ 12,9 points) où elle détrône la CFDT avec 35,9 % des voix. La CGC est nettement moins présente en Auvergne qu'au niveau national (8,2 %).

L'UNSA passe de 4,5 à 5,6 % des voix et marque un net progrès (+ 4,2 points) dans la section commerce. Enfin, l'Union Syndicale Solidaire, qui englobe SUD, gagne 1,2 point à 3,5 % des voix.

Évolution de la participation en Auvergne (collège salariés)



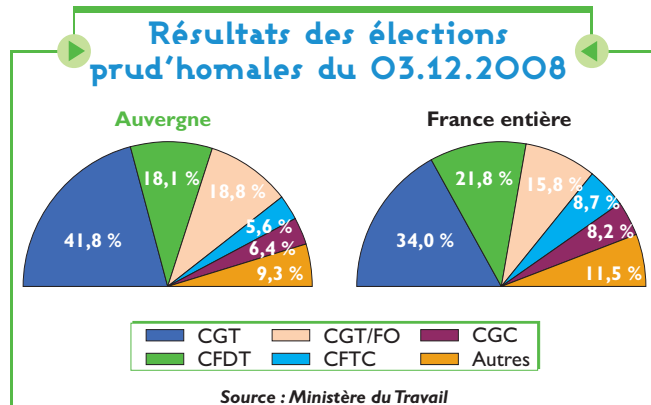
L'Union Syndicale Solidaire enregistre son meilleur score (5 %) dans la section des activités diverses, où elle progresse de 2,2 points. En Auvergne, le poids de ces deux formations est légèrement inférieur au niveau national : sur l'ensemble du Pays, l'UNSA et l'Union Syndicale Solidaire obtiennent respectivement 6,3 % et 3,8 % des voix.

Les résultats du collège salariés par conseil

Désormais, la CGT réalise ses meilleurs scores au Puy-en-Velay et non plus à Montluçon. La CGT progresse encore (+ 1,5 point) dans la sous-préfecture de l'Allier, mais n'obtient que la majorité relative (47,5 %), sauf dans la section industrie où elle recueille 56 % des voix.

Avec 14,4 % des suffrages au Puy-en-Velay, la CFDT enregistre sa perte la plus sévère pour la région (- 25,2 points). En 2002, la CFDT arrivait en tête en Haute-Loire avec 39,5 % des voix. Six ans plus tard, elle recule à la troisième place derrière la CGT (51,2 %) et FO (20 %). Les pertes de la CFDT sont particulièrement élevées dans les sections activités diverses (- 25,9 points) et commerce (- 31 points). L'ensemble des pertes essuyées par la CFDT se sont directement reportées sur la CGT, qui bénéficie d'un gain de 26 points. La CGT détient désormais la majorité absolue (51,2 %) au conseil des prud'hommes du Puy-en-Velay et jouit d'une solide implantation dans les sections industrie (57,6 %) et activités diverses (52,6 %). Dans cette dernière section, la CGT gagne 32,1 points.

La CFDT essuie également des pertes importantes dans le ressort de Clermont-Ferrand, où elle recule de 14 points, à 20,3 %. Ce repli s'effectue alors que la CGT (38,8 %) et Force Ouvrière (14,9 %) progressent respectivement de 12,3 et 5,5 points.

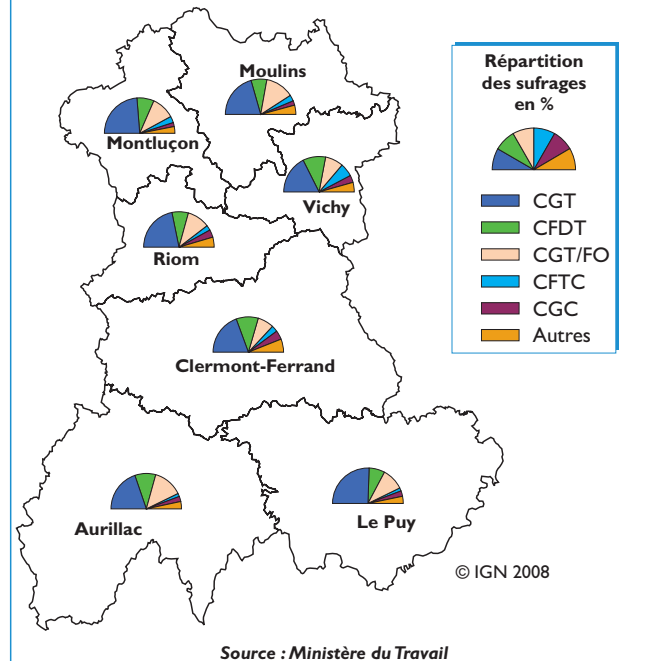


Le collège employeur : recul de l'électorat

En 2008, le collège employeur comptait 12 634 inscrits soit 7 784 de moins qu'en 2002. Le recul de l'électorat au collège employeur est général. Il est toutefois plus prononcé dans les sections commerce (- 2 709 inscrits), activités diverses (- 2 212 inscrits) et industrie (- 1 694 inscrits). Au total, l'électorat employeur a reculé de 38 % sur la région.

Le recul de l'électorat du collège employeur est important dans le Cantal (- 40,2 %), notamment, dans les sections industrie (- 50,9 %) et encadrement (- 67,2 %). Il l'est également dans la Haute-Loire (- 47,8 %), au niveau de l'industrie (- 58,4 %), du commerce (- 54,8 %) et de l'encadrement (- 49,7 %). Dans le Puy-de-Dôme, le collège employeur perd des inscrits dans le ressort du conseil des prud'hommes de Riom (- 40,3 %), principalement dans les sections commerce (- 52,5 %) et encadrement (- 59,7 %).

Auvergne : l'audience des syndicats en 2008 par conseil de prud'hommes



Le collège employeur enregistre une participation (35 %) en hausse de 4,7 % par rapport à 2002. La section des activités diverses affiche, du côté patronal, une forte participation (46,1 %), notamment dans le ressort des conseils des prud'hommes de Vichy (48,1 %) et de Riom (52,8 %).

Les employeurs de l'économie sociale ont progressé de 6,7 points pour atteindre 15,5 %. Malgré un recul de 5,5 points, les listes UDE menées par le MEDEF restent solidement implantées dans la région (83,4 % en Auvergne contre 72,1 % sur la France entière). Enfin, les listes diverses, très minoritaires (1,1 %) en Auvergne, ont divisé leur score de 2002 par deux.

Patrick LEMAIRE, Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

Ce qu'il faut savoir sur les conseils des prud'hommes

Le conseil des prud'hommes est une juridiction électorale et paritaire, composée d'un nombre égal de juges salariés et employeurs. Il existe un conseil des prud'hommes dans le ressort de chaque Tribunal de Grande Instance. La compétence des prud'hommes s'étend à tout litige individuel né à l'occasion du contrat de travail.

Les conseillers prud'hommes sont élus pour cinq ans. Leur renouvellement aurait dû intervenir en décembre 2007. Toutefois, en raison d'une année 2007 particulièrement riche en élections (présidentielles, législatives), le mandat des conseillers a été prorogé d'un an.

Pour le collège employés, le corps électoral se compose de l'ensemble des salariés de plus de 16 ans du secteur privé concurrentiel, des apprentis et des salariés involontairement privés d'emploi.

Du côté patronal, ont qualité d'électeurs tous ceux qui emploient au moins un salarié dans le secteur concurrentiel, pour leur propre compte ou celui d'autrui, quelle que soit la forme de la personne morale. En 2008, la réforme de la carte judiciaire a entraîné la suppression du conseil des prud'hommes de Thiers, dont le ressort est désormais placé sous la compétence ratione loci du conseil des prud'hommes de Clermont-Ferrand (décret n° 2008-514 du 29 mai 2008).

Effectifs scolaires 2008-2009 en Auvergne

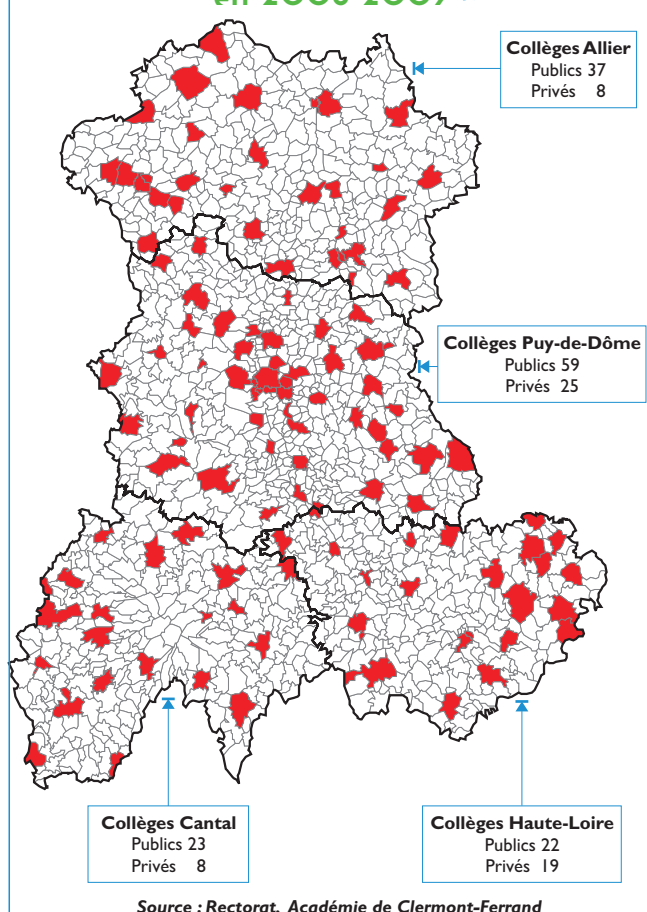
En Auvergne, un peu plus de la moitié des 225 000 élèves est scolarisée dans des écoles pré-élémentaires et élémentaires. Dans l'Académie, le secteur privé scolarise un élève sur cinq. Depuis 2003, les effectifs du premier degré progressent légèrement. Cette hausse se répercutera sur les effectifs du second degré à partir de 2010. À côté de la formation professionnelle initiale par voie scolaire, l'Éducation nationale développe la voie de l'apprentissage par un CFA académique.

Les établissements scolaires maillent le territoire auvergnat

En 2008-2009, hors enseignement agricole, l'Académie de Clermont-Ferrand scolarise 225 058 élèves dans 1 401 écoles, 201 collèges, 55 lycées, 34 lycées professionnels et 3 établissements régionaux d'enseignement adapté dans le secteur public et privé sous contrat.

Sur les 1 310 communes de la région Auvergne, 458 n'ont pas d'école et 852 en ont au moins une.

Communes avec au moins un collège public ou privé en 2008-2009



La couverture la plus faible est dans le Cantal (54 % des communes disposent d'une ou plusieurs écoles), la plus forte se situe dans l'Allier avec 75 % des communes équipées.

Dans l'Académie, le nombre moyen d'élèves par classe du premier degré atteint 21,8 élèves. La taille des classes est plus réduite dans le département du Cantal (17,9 élèves par classe) et plus élevée dans le département du Puy-de-Dôme (22,8 élèves par classe). En 2007-2008, la moyenne nationale est de 23,6 élèves par classe. Une faible densité de population départementale entraîne la présence de nombreuses petites écoles à classe unique ou comportant deux ou trois classes : c'est le cas de 66 % des écoles publiques du Cantal, contre 55 % en moyenne dans l'Académie et 40 % au niveau national. En Auvergne, 303 écoles se structurent en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) pour atteindre une taille critique suffisante.

Les 201 collèges se répartissent en 141 collèges du secteur public et 60 collèges du secteur privé. Les 18 très petits collèges du secteur public de moins de 100 élèves (soit 12,8 % des établissements pour une moyenne nationale de 1,1 %) maillent le territoire pour répondre à une volonté et une mission de service public de l'Éducation nationale d'égal accès géographique à la formation et à l'égalité des chances en zone rurale et de montagne.

En 2008-2009, plus de la moitié des élèves est scolarisée en écoles

Les 225 058 élèves du secteur public et privé se répartissent en trois niveaux d'enseignement. L'enseignement du premier degré accueille en écoles 122 169 enfants, soit 54,3 % des élèves. L'enseignement du second degré, regroupe 96 957 élèves, soit 43 % des élèves. Il est dispensé en collèges (57 994 élèves), lycées (25 148 élèves), lycées professionnels (13 439 élèves) et établissements régionaux d'enseignement adapté (376 élèves). L'enseignement post-bac en lycée, avec 5 932 étudiants (soit 2,6 % des élèves scolarisés) concerne pour l'essentiel les élèves en classes préparatoires aux grandes écoles (1 264 élèves) et en section de techniciens supérieurs (4 163 élèves).

Tous niveaux d'enseignement confondus, la part de l'enseignement privé dans l'Académie (18,6 %) dépasse la moyenne nationale (16,8 %). Le secteur privé présente une importance particulière dans le département de la Haute-Loire avec 36,8 % d'élèves, soit plus de trois fois la part du secteur privé dans l'Allier (10,5 %).

Effectifs des élèves de l'Académie de Clermont-Ferrand au 15 octobre 2008

| | 1 ^{er} degré | 2 nd degré | Post-Bac (lycées) | Total | |
|-----------------|-----------------------|-----------------------|-------------------|----------------|-----------------------|
| Public | | | | | <i>Part du public</i> |
| Allier | 27 781 | 20 996 | 1 066 | 49 843 | 89,5 % |
| Cantal | 10 466 | 7 733 | 262 | 18 461 | 82,6 % |
| Haute-Loire | 15 555 | 10 272 | 347 | 26 174 | 63,2 % |
| Puy-de-Dôme | 49 441 | 36 423 | 2 807 | 88 671 | 84,0 % |
| Total | 103 243 | 75 424 | 4 482 | 183 149 | 81,4 % |
| Privé | | | | | <i>Part du privé</i> |
| Allier | 2 578 | 2 995 | 268 | 5 841 | 10,5 % |
| Cantal | 1 795 | 1 965 | 139 | 3 899 | 17,4 % |
| Haute-Loire | 7 822 | 7 084 | 313 | 15 219 | 36,8 % |
| Puy-de-Dôme | 6 731 | 9 489 | 730 | 16 950 | 16,0 % |
| Total | 18 926 | 21 533 | 1 450 | 41 909 | 18,6 % |
| Ensemble | 122 169 | 96 957 | 5 932 | 225 058 | 100 % |

Source : Rectorat, Académie de Clermont-Ferrand

Par ailleurs, l'internat occupe une place importante en Auvergne. Il permet en effet d'accueillir les élèves dispersés sur le territoire auvergnat. Ainsi, les élèves internes sont deux fois plus nombreux qu'au niveau national : 8,5 % contre 4,2 %.

Une remontée des effectifs en collèges et lycées annoncée pour 2010

À la rentrée scolaire 1994-1995, l'Académie, secteurs public et privé confondus, scolarisait 250 376 élèves. Quatorze ans plus tard, ils ne sont plus que 225 058, soit une baisse totale de 10,1 %. Mais cette baisse est deux fois plus importante dans le secteur privé (- 18,8 % soit 9 483 élèves) que dans le secteur public (- 8 % soit 15 835 élèves).

Dans le premier degré, secteurs public et privé confondus, le nombre d'élèves atteint son minimum en 2002 avec 120 000 élèves. Entre 2003 et 2007, une remontée s'amorce avec 2 539 élèves supplémentaires. Les prévisions d'élèves attendus en 2009 (+ 24 élèves) et en 2010 (- 196 élèves) stabiliseraient le nombre d'élèves autour de 122 000.

Pour le second degré, secteurs public et privé confondus, l'Académie subit, entre 1994 et 2008, une perte de 1 800 élèves en moyenne chaque année. La prévision de perte est moindre pour 2009 (- 876 élèves). L'augmentation des effectifs du premier degré va se répercuter dans le second degré avec un effet retard. Ainsi, les prévisions annoncent pour 2010 une hausse de 279 élèves, suivie en 2011 d'une hausse de 468 élèves.

L'évolution des effectifs des élèves de l'Académie apparaît liée pour partie à la démographie. En effet, selon les estimations localisées de population, l'Auvergne compte, en 2005, 5 600 enfants de plus qu'en 1997.

Un tiers des lycéens est scolarisé dans l'enseignement professionnel

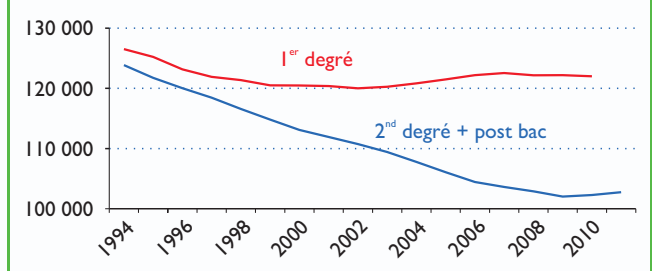
En 2008-2009, les lycées de l'Académie secteurs public et privé hors post-bac, scolarisent 12 364 élèves dans le second cycle professionnel (préparation aux CAP, BEP, Bac pro) et 25 153 élèves dans le second cycle général et technologique (classes de seconde, première et terminale). Environ un tiers des élèves en lycées relève donc de l'enseignement professionnel ; cette proportion est identique au niveau national.

Après l'obtention d'un BEP (niveau V), 51 % des élèves arrêtent la formation professionnelle en lycée sans poursuivre leur scolarité jusqu'au baccalauréat professionnel tout du moins dans la foulée du cursus. La mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans, qui compte déjà 1 785 élèves inscrits en première année en 2008, devrait permettre d'augmenter le nombre de bacheliers professionnels.

En plus de cet enseignement professionnel par la voie scolaire, l'Éducation nationale a mis en place en 2006 un enseignement professionnel par alternance sous forme d'un « centre de formation pour apprentis hors les murs » (centres de formation des apprentis de l'Éducation nationale en Auvergne), dont les 263 apprentis en 2008 se répartissent dans 22 établissements différents.

Jean-François MEZEIX,
Division Études, statistiques infocentre,
Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand

Évolution des effectifs dans les 1^{er} et 2nd degrés Secteurs public et privé confondus Prévisions pour les rentrées 2009 et 2010



Source : Rectorat, Académie de Clermont-Ferrand

@ Pour en savoir plus

www.ac-clermont.fr,
Académie et rectorat, repères statistiques infocentre

Sources

Élèves : enquêtes réalisées par les inspections d'académie pour le premier degré et base informatique de l'Académie pour le second degré (Division études, statistiques infocentre).

La prise en charge des personnes âgées en 2008

En 2008, en Auvergne, 33 469 personnes âgées bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie. Une soixantaine de structures proposent des services de soins infirmiers à domicile. L'accueil de jour pour personnes âgées dépendantes ou personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer offre 138 places et 47 établissements accueillent 283 personnes en hébergement temporaire. Enfin, 15 342 places existent en maisons de retraite et 1 775 en logements-foyers.

Au 1^{er} janvier 2006, la population des personnes âgées de 75 ans ou plus résidant en Auvergne est estimée à 137 587, soit 10 % de la population régionale. Parmi elles, 23 % (soit un effectif de 31 575 personnes) sont âgées de 85 ans ou plus. Pour leur permettre de rester le plus longtemps possible à leur domicile, plusieurs dispositifs sont mis en place : l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), l'aide ménagère, le portage des repas, la télé alarme... Afin de préparer l'entrée en institution, des types d'accueil se développent : l'accueil de jour, l'accueil de nuit, l'hébergement temporaire.

31 600 bénéficiaires de l'APA

Au 1^{er} janvier 2008, en Auvergne, 33 469 personnes âgées bénéficient de l'APA. Cette allocation est destinée aux personnes âgées vivant à leur domicile, dans leur famille ou chez un tiers, ou aux personnes accueillies dans un établissement d'hébergement (maison de retraite, unité de soins de longue durée d'un hôpital...) et qui rencontrent des difficultés pour accomplir des gestes simples de la vie quotidienne : se lever et se déplacer, s'habiller, sortir de leur domicile, préparer les repas et entretenir leur intérieur. L'APA peut leur faciliter la vie et les aider à mieux vivre chez elles ou dans un établissement. À domicile, l'APA rémunère différents services : personnel d'aide à

domicile (aide ménagère, auxiliaire de vie...) ; accueil de jour ; accueil temporaire ; aides techniques ; adaptation du logement ; environnement matériel ; transport. En établissement, l'APA contribue à financer les dépenses liées à la prise en charge de la dépendance. Ainsi, l'établissement pourra mettre davantage de personnels et de moyens à la disposition de son résident afin de l'aider chaque jour.

Pour bénéficier de l'APA, il faut répondre à plusieurs critères : être âgé(e) de 60 ans au moins, rencontrer des difficultés pour accomplir les gestes ordinaires de la vie courante (perte d'autonomie), avoir une résidence stable et régulière en France. Le degré d'autonomie est mesuré à partir de la grille nationale Aggir (Autonomie gérontologique groupe iso-ressources) qui classe les personnes âgées en six niveaux de perte d'autonomie appelés GIR. La perte d'autonomie est évaluée par le médecin ou l'équipe médico-sociale qui rencontre la personne à son domicile. Il existe six GIR, numérotés de 1 (les personnes les moins autonomes) à 6 (les plus autonomes). Seules les personnes relevant des GIR 1 à 4 peuvent bénéficier de l'APA. L'aide apportée par l'APA est d'autant plus élevée que la perte d'autonomie est forte.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, le montant mensuel maximum du plan d'aide APA est de 1 208,94 euros pour un niveau GIR 1, de 1 036,19 euros pour un niveau GIR 2, de 777,32 euros pour un niveau GIR 3 et de 518,55 euros pour un niveau GIR 4.

Les services de soins infirmiers à domicile

Les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ont pour vocation la prise en charge de la dépendance des personnes âgées, de retarder ou prévenir l'hospitalisation. Ils apportent, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène nécessaires, ainsi qu'une aide spécifique pour accomplir certains actes essentiels de la vie. En 2008, en Auvergne, soixante structures offrent 2 688 places et couvrent presque en totalité le territoire. Cependant, 69 communes ne sont pas couvertes par un SSIAD : elles abritent 2 600 personnes de 75 ans ou plus.

Accueil des personnes âgées en 2008*

| Types d'accueil | Allier | Cantal | Haute-Loire | Puy-de-Dôme | Auvergne |
|---|--------|--------|-------------|-------------|---------------|
| Hébergement permanent | | | | | |
| dont maison de retraite | 3 982 | 2 137 | 3 309 | 5 914 | 15 342 |
| logement-foyer | 482 | 266 | 131 | 896 | 1 775 |
| Accueil temporaire | 139 | 44 | 23 | 77 | 283 |
| Accueil de jour | 25 | 10 | 41 | 62 | 138 |
| Services de soins infirmiers à domicile | 844 | 444 | 446 | 954 | 2 688 |
| Soins de longue durée | 729 | 431 | 360 | 1 292 | 2 812 |

* en nombre de places

Source : Drass, Finess - SAE

Les territoires d'autorisation des SSIAD



Source : Drass Auvergne, Finess décembre 2008

L'accueil de jour

En décembre 2008, l'accueil de jour pour personnes âgées dépendantes ou personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer offre 138 places pour l'ensemble de la région. Elles sont réparties dans 16 maisons de retraite : 3 dans l'Allier, 1 dans le Cantal, 6 en Haute-Loire et 6 dans le Puy-de-Dôme. Les personnes âgées autonomes, dépendantes ou désorientées peuvent être accueillies durant une ou plusieurs journées (voire une demi-journée) afin de poursuivre les soins, de diminuer les hospitalisations ou tout simplement de soulager, un temps, les familles. Durant leur séjour, elles participent aux activités thérapeutiques et aux animations. Les accueils de jour sont gérés par des structures d'accueil existantes, le plus souvent des maisons de retraite. Comme leur nom l'indique, ces accueils de jour ne prévoient pas d'hébergement nocturne. La personne âgée assure le paiement des frais d'hébergement à la journée. Selon son degré de dépendance et ses ressources, elle peut bénéficier d'une prise en charge par le Conseil général au titre de l'APA.

L'hébergement temporaire

C'est un lieu d'accueil qui permet aux personnes âgées autonomes de bénéficier temporairement durant quelques semaines ou quelques mois d'un hébergement pour répondre à des besoins ponctuels et variés tels que la sortie d'hospitalisation, l'absence momentanée de l'entourage familial, l'isolement pendant la période d'hiver, la maladie du conjoint, l'inconfort de l'habitat, l'attente d'un hébergement collectif, etc.

Ces structures sont soit autonomes, soit rattachées à une institution d'hébergement permanent : hôpital, maison de retraite, logement-foyer. Le prix de journée est variable en fonction des établissements mais, dans certains cas, l'aide sociale ou les caisses de retraite peuvent participer aux frais et la personne âgée peut continuer à bénéficier de l'allocation logement social (ALS) ou de l'aide personnalisée au logement (APL) pour son domicile principal.

En Auvergne, à la fin de l'année 2008, 47 établissements offrent 283 places en hébergement temporaire.

L'hébergement permanent

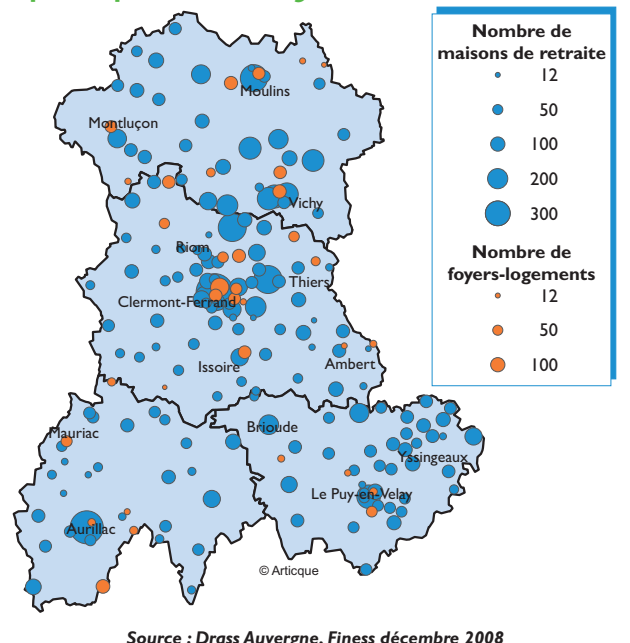
Les maisons de retraite et les logements-foyers sont des structures d'accueil permanent des personnes âgées. Sur tout le territoire auvergnat, environ 250 structures offrent une capacité de 15 342 places en maisons de retraite et 1 775 places en logement-foyer. La réforme de la tarification des EHPA (établissements d'hébergement des personnes âgées), initiée par les lois de 1997 et 2001 et leurs décrets a pour but d'améliorer la qualité de la prise en charge des résidents et de médicaliser la totalité des EHPA. La mise en œuvre de la réforme passe, pour chaque établissement, par l'élaboration et la signature d'une convention tripartite pour cinq ans entre l'établissement, le Conseil général et le Préfet (DDASS) pour arrêter le tarif soins. À ce jour, les trois quarts des EHPA d'Auvergne ont signé cette convention.

Les unités de soins de longue durée

Généralement rattachées à un centre hospitalier ou à un hôpital local, les unités de soins de longue durée (USLD) sont destinées à l'hébergement des personnes n'ayant plus leur autonomie de vie et dont l'état nécessite une surveillance constante et des traitements d'entretien. Les USLD sont donc des services hospitaliers. On y entre pour des pathologies lourdes, sur critères médicaux : les personnes ont perdu leur autonomie de vie et nécessitent une surveillance médicale constante. Certaines unités de soins de longue durée ont aménagé des unités spécifiques pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés. En 2008, en Auvergne, ces unités de soins de longue durée offrent une capacité de 2 812 lits dans 26 établissements différents.

Huguette PERRIER, Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales

L'hébergement permanent pour personnes âgées



Source : Drass Auvergne, Finess décembre 2008

Quels enjeux pour l'environnement en Auvergne aujourd'hui ?

L'Auvergne est un territoire riche aussi bien au niveau de ses milieux naturels, de sa faune, de sa flore, que de ses paysages. Elle est aussi reconnue pour son cadre de vie et son patrimoine architectural, culturel et naturel. Afin de garantir et de préserver ce lieu de vie, 22 enjeux majeurs ont été retenus et présentés dans le Profil Environnemental de l'Auvergne.

Ces enjeux ont été regroupés en trois grandes catégories selon qu'ils sont liés aux ressources, en relation avec les activités humaines ou qu'ils concernent les politiques et leur mise en œuvre. Beaucoup d'entre eux sont la déclinaison régionale d'enjeux nationaux présents à travers les orientations du Grenelle de l'environnement. Celles-ci sont de quatre ordres.

Le premier enjeu concerne la lutte contre le changement climatique (limiter la production de gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables, anticiper l'impact du changement climatique, préserver la qualité de l'air).

Un deuxième enjeu est de préserver et gérer la biodiversité et les milieux naturels en améliorant la connaissance, en limitant la consommation des espaces agricoles et naturels, en enravant la perte de la biodiversité, en protégeant et valorisant les milieux, les paysages et le patrimoine naturel.

Un autre enjeu consiste à préserver la santé et l'environnement tout en stimulant l'économie (concilier développement économique et environnement, gérer de manière économe les ressources naturelles, maîtriser les pollutions diffuses, gérer les déchets de façon coordonnée, réduire les risques vis-à-vis des personnes et des biens).

Enfin, le dernier enjeu est d'instaurer une démocratie écologique. Le profil met l'accent sur la coordination et la cohérence des politiques, sur la modification de l'image régionale afin de la mettre en adéquation avec la réalité, sur la formation des acteurs et l'information de tous.

Certains enjeux ont une acuité spécifique à l'Auvergne : caractère sauvage des rivières, zones humides et tourbières, paysages, ressource en eau...

Le profil environnemental 2008 est un document élaboré par les services de l'État et les établissements publics, présenté aux différents acteurs de la région par le Préfet de région le 26 novembre 2008. Il souligne les enjeux environnementaux prioritaires et propose des orientations stratégiques et un tableau de bord rendu public régulièrement, dédié aux problématiques environnementales (tome 1 du profil environnemental). Cette analyse repose sur un diagnostic territorial et des expertises locales (tome 2). Ce document a fait l'objet d'échanges lors d'un colloque « Quelle ambition pour l'environnement en Auvergne ? » le 26 novembre 2008 avec l'ensemble des partenaires environnementaux, économiques et sociaux de la région.

Le document et les actes du colloque sont disponibles sur le site de la Diren Auvergne : www.auvergne.ecologie.gouv.fr

☛ Limiter la consommation des espaces agricoles et naturels

En 10 ans, entre 1993 et 2003, selon l'Institut Français de l'Environnement et les données de l'enquête Teruti, plus de 600 000 hectares d'espaces agricoles et naturels ont été artificialisés en France, soit l'équivalent de la superficie du Cantal ou de la Haute-Loire. Ce phénomène concerne au moins autant les activités industrielles et commerciales que la fonction résidentielle.

On pourrait croire que l'Auvergne est préservée car elle dispose de vastes espaces... Pourtant, en dix ans, les espaces naturels et agricoles ont régressé de 0,7 %, soit

18 000 hectares, au profit d'espaces artificialisés (routes, habitats, zones d'activité...). En 1993, la superficie artificialisée était pour la région, de 1 057 m² par habitant alors qu'elle est de 1 187 m² par habitant en 2003, contre 744 m² par habitant en France.

Depuis dix ans, la consommation moyenne d'espaces agricoles atteint 2 764 hectares par an, soit l'équivalent de 40 exploitations agricoles sur l'ensemble de la région.

➔ Évolution de la superficie par type de surface

| | France | Auvergne | Allier | Cantal | Haute-Loire | Puy-de-Dôme |
|-------------------------------|----------|----------|----------|----------|-------------|-------------|
| Espaces boisés | + 2,7 % | + 2,7 % | + 2,4 % | + 2 % | + 4,7 % | + 1,7 % |
| Espaces agricoles cultivés | - 2,2 % | - 1,7 % | - 1,1 % | - 1,3 % | - 2,7 % | - 2,3 % |
| Autres espaces naturels | - 7,5 % | - 5 % | - 3,5 % | - 2,3 % | - 11,3 % | - 2,6 % |
| Espaces agricoles et naturels | - 1,2 % | - 0,7 % | - 0,6 % | - 0,5 % | - 0,7 % | - 1,1 % |
| Espaces artificialisés | + 15,6 % | + 13 % | + 10,7 % | + 11,5 % | + 12,4 % | + 15,7 % |

Source : Ministère de l'Agriculture, Données Teruti 1993-2003

↳ Limiter la production de gaz à effet de serre

En 2005, l'Auvergne est responsable, en équivalent CO₂, d'environ 15,8 millions de tonnes, soit 3,3 % de la contribution nationale. Ces émissions sont constituées de 8,9 millions de tonnes équivalent CO₂ (teq CO₂) d'origine énergétique (56 % de la production régionale) et 6,9 millions de teq CO₂ d'origine non énergétique (44 %).

Au niveau des émissions liées à l'énergie, le secteur des transports est le principal émetteur et représente 47 % des émissions d'origine énergétique. Le secteur résidentiel est le deuxième.

Entre 1999 et 2005, les émissions totales ont augmenté de 1,4 %. Les émissions non énergétiques liées aux activités agricoles et à la gestion de la biomasse sont en diminution de 2,5 % mais les émissions d'origine énergétique (+ 4,6 %) progressent, notamment celles liées aux transports (+ 9,5 %) et aux secteurs résidentiels (+ 5,6 %).

↳ Les émissions de gaz à effet de serre en Auvergne

| | Part du secteur dans les émissions d'origine énergétique | Évolution des émissions d'origine énergétique entre 1999 et 2005 |
|--------------|--|--|
| Résidentiel | 26 % | + 5,6 % |
| Tertiaire | 11 % | + 3,4 % |
| Industrie | 13 % | - 5,2 % |
| Transports | 47 % | + 9,5 % |
| Agriculture | 3 % | - 15,5 % |
| Total | 100 % | + 4,6 % |

Source : Ministère de l'Agriculture, Données Teruti 1993-2003

La réduction de la production de gaz à effet de serre passe donc en particulier par la diminution de l'émission de CO₂ issu de l'utilisation des énergies (transports, bâtiments tertiaires et résidentiels) et par l'augmentation du piégeage du carbone par les forêts et les sols agricoles. L'Auvergne est riche d'un couvert végétal dense et diversifié. La forêt couvre près de 30 % du territoire. Elle constitue un puits de carbone évalué à deux tiers de la production régionale de gaz à effet de serre.

↳ Données clés sur les milieux naturels en Auvergne

| Type de zone | Auvergne | | | France |
|--|----------------------------------|---|--------------------------|--------------------|
| | Nombre | Superficie (ha) | Proportion du territoire | |
| ZNIEFF | 403 type I 27 type II | 226 200 627 000 | 8,7 % 24,1 % | 14 836 |
| Natura 2000 | 94 | 375 307 + 2 082 km (sites linéaires) | 14,3 % | 1 700 sites |
| Réserves Naturelles Nationales | 5 | 4 207 | 0,16 % | 160 |
| Arrêtés préfectoraux de protection de biotope | 14 | 434 | | |
| PNR | 2 | 707 227 | 27 % | 45 |

Source : DIREN Auvergne

↳ Évolution de la population et des surfaces artificialisées entre 1993 et 2003

| | France | Auvergne |
|--|--------|----------|
| Évolution de la population | 5 % | < 1 % |
| Évolution des surfaces artificialisées | 16 % | 13 % |

Source : Ministère de l'Agriculture, Données Teruti 1993-2003

↳ Enrayer la perte de la biodiversité

La biodiversité, c'est-à-dire la diversité des espèces vivantes présentes dans le monde et la diversité des interactions entre ces espèces, est un enjeu mondial majeur. Elle garantit un réservoir de gènes, utiles à l'homme aujourd'hui et dans l'avenir.

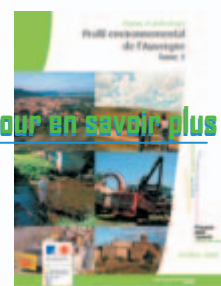
L'Auvergne présente une très grande richesse en termes de biodiversité. En effet, actuellement, plus de 4 500 espèces végétales sont recensées. Elle héberge également un nombre considérable d'espèces animales (76 espèces de mammifères dont 26 chauves-souris, 347 espèces d'oiseaux, 22 d'amphibiens et 20 de reptiles...) mais aussi des espèces emblématiques à l'échelle régionale, mais aussi aux échelles nationale et internationale (milan royal, grand et petit rhinolophes, cistude d'Europe, saumon, écrevisse à pattes blanches...). La modernisation de l'inventaire des Zones Nationales d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) est en cours de finalisation pour la région.

Ce constat traduit bien la diversité géographique, géologique, climatique et des milieux naturels du territoire qui détermine la diversité des écosystèmes.

Néanmoins, malgré cette situation plutôt favorable, on peut d'ores et déjà évaluer les menaces qui pèsent sur cette diversité par le nombre d'espèces inscrites en liste rouge. Au niveau national, cette liste comprend 109 espèces de vertébrés pour 525 espèces présentes sur le territoire. En Auvergne, elle compte 369 plantes, 89 vertébrés et 109 insectes. Pour certaines d'entre elles, des plans de restauration sont en cours d'élaboration (milan royal, chouette chevêche, chiroptères). Plusieurs espèces ont déjà disparu du territoire régional ces dernières années, telles que les emblématiques gélinotte des bois et outarde canepetière. Il s'agit d'agir pour diminuer puis stopper les menaces (pollutions, destructions d'habitats, fragmentation du territoire...) qui pèsent sur la survie d'un grand nombre d'espèces.

Agnès DELSOL,
Direction régionale de l'Environnement

@ Pour en savoir plus



Le civisme auvergnat

confirmé en 2007-2008

La forte mobilisation observée aux présidentielles de 2007 en France métropolitaine a été encore plus marquée en Auvergne. Les élections suivantes n'ont pas démenti ce constat. Les électeurs auvergnats ont continué à se montrer plus civique que la moyenne nationale même si leur participation a sensiblement diminué.

Sur les 42 millions de Français inscrits sur les listes électorales en métropole 2,4 % sont auvergnats. Ces derniers, à l'instar de leurs homologues métropolitains se sont fortement mobilisés pour le scrutin présidentiel de 2007. Ainsi leur participation a atteint des niveaux historiques. La région se classe au 2^e rang avec un taux de 88,5 % au premier tour et au 5^e rang au second tour avec 86,7 %.

Taux de participation aux scrutins électoraux en 2007 et 2008

Une participation plus accentuée en Auvergne

| Élections | Auvergne | France |
|--|----------|--------|
| Présidentielles - 1 ^{er} tour | 88,5 % | 85,3 % |
| Présidentielles - 2 ^e tour | 86,7 % | 85,3 % |
| Législatives - 1 ^{er} tour | 68,1 % | 61,0 % |
| Législatives - 2 ^e tour | 65,6 % | 60,3 % |
| Municipales - 1 ^{er} tour | 76,7 % | 66,6 % |
| Municipales - 2 ^e tour | 73,7 % | 65,0 % |

Source : Insee, Enquêtes participation électorale 2007 et 2008

Cette forte participation avait été quelque peu prescrite par le nombre important d'inscriptions enregistrées en fin d'année 2006. Ainsi en 2007, en métropole, près de 1,4 million de personnes sont inscrites pour la première fois sur les listes, soit 3,4 % du corps électoral. En Auvergne, ces nouveaux inscrits représentent 2,4 % des électeurs. Il ne s'agit pas seulement de jeunes qui ont atteint 18 ans et qui sont inscrits d'office, mais également de personnes qui avaient adopté une position de retrait au cours des années passées. Si en France métropolitaine ces nouveaux inscrits ont participé à 89 % au 1^{er} tour de la présidentielle, en Auvergne cette participation atteint un taux record de 97 %.

La mobilisation pour les présidentielles est traditionnellement forte, ces élections étant considérées comme le temps fort de la vie politique française. Les législatives de 2007 et les municipales de 2008 ont suscité moins d'engagement tant au niveau national que local. Toutefois, le rebond observé pour les élections municipales a confirmé l'attachement des électeurs à un échelon démocratique de

proximité. La participation des Auvergnats qui était descendue à 68,1 % et 65,6 % aux premier et second tours des législatives est ainsi remontée lors des municipales à 76,7 % et 73,6 %. Les scores atteints en Auvergne dépassent ceux de la France métropolitaine de 7 points au premier tour des législatives et de 10 points au premier tour des municipales.

La démobilisation entre les présidentielles et les municipales a été particulièrement nette chez les moins de trente ans. Ainsi, le taux de participation des Auvergnats de moins de 30 ans est passé de 85 % à l'élection présidentielle à 50 % aux municipales de l'année suivante.

Le comportement plus civique des Auvergnats se traduit également par une abstention systématique faible : 7 % des électeurs ont boudé les urnes à tous les tours de scrutin des élections présidentielles, législatives et municipales. Trois régions seulement ont une abstention systématique plus basse : la Franche-Comté, la Corse et le Limousin. À l'opposé, 51 % des électeurs auvergnats, soit 9 points au-dessus de la moyenne métropolitaine, ont pris part à tous les tours de scrutins auxquels ils étaient appelés, plaçant la région au 2^e rang derrière le Limousin. Les deux régions étant d'ailleurs les seules ou plus de la moitié des inscrits ont voté systématiquement distançant, à l'autre extrême, l'Île-de-France qui ne compte que 35 % d'assidus.

Gilbert CHOLET, Insee

Source

Depuis l'élection présidentielle de 1988, l'Insee réalise des enquêtes sur la participation électorale, avec l'appui du ministère de l'intérieur et l'autorisation de la Commission nationale informatique et liberté (CNIL). En suivant le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, elles permettent d'observer l'intermittence du vote, en distinguant des votants systématiques, des abstentionnistes systématiques et des électeurs plus ou moins intermittents.

L'enquête participation 2007-2008 concerne les élections présidentielles et législatives de 2007 et les élections municipales de 2008. Un échantillon d'environ 40 000 personnes inscrites en France métropolitaine a été tiré dans le fichier national des électeurs géré par l'Insee. La taille de l'échantillon régional pour l'Auvergne s'élève à 1 600 relevés.

Les Dossiers

En 2008, l'Auvergne, comme les autres régions françaises, est touchée par une récession de grande ampleur. Ses effets sont palpables dès le second semestre dans plusieurs secteurs d'activité : industrie, construction, transports. Dans l'industrie, la progression du chiffre d'affaires (+ 3,6 %) s'est nettement atténuée par rapport à 2007 (+ 7,3 %). L'année 2008 est une mauvaise année pour la construction en Auvergne. La baisse du nombre de logements autorisés déjà observée en 2007 s'amplifie. Le secteur des transports enregistre de bons résultats jusqu'en juin : le nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves chute au cours des derniers mois de l'année.

Le nombre de demandeurs d'emploi est en forte hausse à partir du deuxième trimestre. Il progresse de 16 % en un an. Le taux de chômage auvergnat (7,3 %) reste inférieur à la moyenne nationale (7,8 %).

Dans cette conjoncture morose, d'autres secteurs résistent bien. La fréquentation touristique progresse ; le renouveau démographique de la région se confirme.

L'Année économique et sociale 2008 propose une analyse des résultats sectoriels et fait le point sur les évolutions démographiques et sociales de l'année.



ISBN : 978-2-11 050621-4



9 782110 506214
CODE SAGE : DOS092112

Prix : 11,50 €